



Bulletin Officiel

N° 5119 Jeudi 02 Juin 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT - 2

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

SIMPAR 3

SOTUVER 4

BTL 5

TUNISIE LEASING 6

BANQUE DE L'HABITAT 7

PROJET DE RESOLUTIONS

SOTUVER 8-10

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE DE TUNISIE 11-13

SOTRAPIL 14-19

COMAR 20-25

ENNAKL AUTOMOBILES 26-31

MODERN LEASING 32-35

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

BANQUE DE TUNISIE 36

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE
« MEUBLATEX2015 » 37

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT 37

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 38-42

COURBE DES TAUX

43

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

44-45

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- UNIMED

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2016

- SICAV AVENIR
- SICAV ENTREPRISE
- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- GENERALE OBLIG SICAV

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2010, décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011 et mis en paiement à partir du 04 juillet 2011, seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 17 juin 2016.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة العقارية وللمساهمات

المقر الاجتماعي : 14 نهج مصمودة - ميتوال فيل - تونس 1082

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة العقارية وللمساهمات مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الجمعة 24 جوان 2016 على الساعة التاسعة والنصف مساءً بدار المؤسسة - الشارع الرئيسي - 1053 - ضفاف البحيرة - تونس - وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي :

- (1) المصادقة على تعويض عضو بمجلس الإدارة
- (2) تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة بتاريخ 2015/12/31.
- (3) تلاوة تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة في 2015/12/31، والتقرير الخاص المتعلقة بالإتفاقيات المشار إليها بالفصل 200 وما يليه و475 من مجلة الشركات التجارية .
- (4) المصادقة على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية 2015 وإبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
- (5) تخصيص نتائج السنة المحاسبية 2015.
- (6) تحديد مبلغ مكافآت الحضور لأعضاء مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق للسنة المالية 2015.
- (7) تجديد نيابة أربعة أعضاء بمجلس الإدارة.
- (8) تجديد مهام أحد مراقبي الحسابات.
- (9) الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة طبقاً للفصل 19 من قانون 1994/117.

AVIS DE SOCIETES

Assemblée Générale Ordinaire

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 juin 2016 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Avenue Principale, Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2015
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2015
3. Lecture et approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
4. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2015.
5. Lecture et approbation des états financiers consolidés arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2015
7. Affectation des résultats de l'exercice 2015
8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
10. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire subordonné
11. Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes
12. Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil
13. Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publication.

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

البنك التونسي الليبي

المقر الإجمالي : 25 شارع خير الدين باشا تونس 1002

يُنشرف مجلس إدارة البنك التونسي الليبي بدعوة المساهمين في رأس المال لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الجمعة 03 جوان 2016 على الساعة الحادية عشر صباحا بمقر البنك، 25 شارع خير الدين باشا - تونس وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي :

1. تلاوة تقرير التصرف لمجلس الإدارة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015.
2. تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015 للبنك التونسي الليبي.
3. المصادقة على تقرير التصرف لمجلس الإدارة واعتماد القوائم المالية للبنك التونسي الليبي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015.
4. تلاوة تقرير التصرف الخاص بتجمّع الشركات للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015.
5. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015.
6. المصادقة على تقرير التصرف الخاص بتجمّع الشركات واعتماد القوائم المالية المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015.
7. إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة.
8. تخصيص الأرباح.
9. تعيين متصرف جديد.
10. الموافقة على إصدار قرض رقاعي.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Tunisie Leasing

Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juin 2016 à 10 h 00 à son siège sis à l'avenue Hédi Karray au centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2015.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015.
5. Affectation des résultats.
6. Fixation des jetons de présence.
7. Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne.
8. Fixation des rémunérations des membres du Comité des Risques.
9. Emission d'emprunts obligataires.
10. Emission d'emprunts subordonnés.

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

بنك الإسكان

مقرها الإجتماعي: 18 شارع محمد الخامس 1080 تونس

ن السادة المساهمين في رأس مال بنك الإسكان مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 04 جوان 2016، على الساعة العاشرة صباحا بنزل الشيراتون هلتون الشمالية تونس و ذلك للتداول في المسائل المدرجة بجدول الأعمال التالي :

- 1 - تلاوة تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2015،
- 2 - تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015،
- 3 - المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية الفردية والمجمعة للسنة المالية 2015،
- 4 - تخصيص نتائج السنة المالية 2015،
- 5 - إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة،
- 6 - تجديد مهام عضو من أعضاء مجلس الإدارة،
- 7 - تعيين مراقبي حسابات للسنوات المالية 2016 و 2017 و 2018،
- 8 - تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة رئاسة وعضوية اللجان.
- 9 - إصدار قرض رقاعي،

حضور الجلسة العامة يخص أصحاب ما لا يقل عن عشرة أسهم دفعت أقساطها المستحقة مع إثبات هويتهم كما يمكنهم الإنابة بواسطة مساهم آخر وشريطة أن يكونوا مسجلين بدفاتر البنك منذ خمسة أيام على الأقل من موعد الجلسة.
توضع الوثائق المتعلقة بهذه الجلسة العامة على ذمة المساهمين بإدارة متابعة المساهمات والشركات المتفرعة عن البنك بمقرها الكائن نهج الشابية فضاء تونس عمارة ك الطابق الخامس 1073 مون بليزير تونس، طيلة الأجل القانوني.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES « SOTUVER »

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcharga Zaghouan

Projet de résolutions de la société tunisienne de verreries « SOTUVER » à soumettre à l’approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2016.

Première Résolution

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d’Administration et du rapport général des Commissaires Aux Comptes relatifs à l’exercice 2015, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l’exercice 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d’Administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

L’Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves aux membres du Conseil d’Administration pour leurs gestions de l’exercice 2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

- Suite -

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2015	6 075 893,000
Résultat reporté 2014	1 233 871,000
Bénéfice distribuable	7 309 764,000
Réserve légale (5% plafonné à 10% du capital)	163 581,600
Dividende statutaire (6%)	1 406 285,760
Super dividende (15%)	3 515 714,400
Report à nouveau	2 224 182,240

Les dividendes de l'exercice 2015 sont ainsi fixés à **210** millimes par action de nominal de 1dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du/...../2016

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2015 à trente milles dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Sotuver d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés pour un montant allant à 6 millions de dinars à compter de ce jour et dans un délai de 3 ans et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la Société AMC Ernst & Young représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine Cherif comme co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2016. Le mandat du co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

- Suite -

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire est informée que suite à sa déclaration datée 16 juillet 2015, la Société Lloyd qui détenait directement 1 080 000 actions et droits de vote représentant 4,95% du capital de la Société a franchi à la hausse le 3 juillet 2015 le seuil de 5 % et 10% dans le capital de la Sotuver, suite à l'acquisition en bourse (au moyen d'une transaction de bloc) de 1 663 405 actions et droits de vote représentant 7,63% du capital de la société.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO**Banque de Tunisie**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mai 2016, la Banque de Tunisie publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2015, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2015, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice 2015	:	90.321.403 D
▶ Report antérieur	:	28.955.383 D
Total:		119.276.786 D

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	53.945.000 D
▶ Réserves constituées après 2014	:	65.000.000 D
▶ Report à nouveau	:	331.786 D
Total :		119.276.786 D

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires des dividendes au titre des bénéfices antérieurs à 2014 pour un montant de 45.000.000 dinars, soit 0,300 dinars par action.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur les réserves ordinaires constituées avant 2014 et figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2013 et sera mis en paiement à partir du 03 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Quatrième résolution :

La réserve à régime spécial relative aux plus-values sur cession d'actions, constituée en 2009, pour un montant de 2.686.711 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au poste de réserves ordinaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2016-2017-2018) le mandat d'administrateur de Monsieur Michel LUCAS.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités règlementaires au titre de l'exercice 2016 à trois cent cinquante mille dinars par an (350.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

Exercice clos le 31/12/2015

(Unité = en 1000 DT)

	Rubriques	Notes	déc. -15	déc. -14	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	127 900	88 372	44,7%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	141 394	139 086	1,7%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	3 412 300	3 195 652	6,8%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	280 328	258 413	8,5%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	326 102	279 195	16,8%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	46 931	45 389	3,4%
AC7	Autres actifs	3.7	30 771	23 407	31,5%
ACTIF			4 365 726	4 029 514	8,34%

	Rubriques	Notes	déc. -15	déc. -14	variation
PA1	BCT	4.1	425 151	155 041	174,2%
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.2	136 231	86 263	57,9%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.3	2 847 254	2 922 394	-2,6%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.4	141 888	82 593	71,8%
PA5	Autres passifs	4.5	186 928	200 270	-6,7%
PASSIF			3 737 452	3 446 561	8,44%

	Rubriques	Notes	déc. -15	déc. -14	variation
AUX PROPRES					
CP1	Capital social		150 000	150 000	0,0%
CP2	Réserves légales et statutaires		477 943	399 721	19,6%
CP3	Autres réserves		0	4 277	-100,0%
CP5	Report à nouveau		331	28 955	-98,9%
CAPITAUX PROPRES		5.1	628 274	582 953	7,77%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 365 726	4 029 514	8,34%

III- L'état d'évolution des capitaux propres

(Unité = 1000 DT)

Description	Capital social	Réserves légales	Réserves de prévoyance	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres au 31/12/2015 (Avant affectation)	150 000	15 000	103 880	10 617	270 224	28 955	4 277	90 321	673 274
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Affectation du résultat 2015	-	-	65 000	-	53 945	-28 624	-	-90 321	0
Reclassement réserves	-	-	2 687	-2 687	-	-	-	-	0
Dividendes distribués	-	-	-40 723	-	-	-	-4 277	-	-45 000
Capitaux propres au 31/12/2015 (Après affectation)	150 000	15 000	130 844	7 930	324 169	331	0	0	628 274

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mai 2016, la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

اللائحة الأولى :

إنّ الجلسة العامّة العاديّة بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2015 ، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2015 وعلى الإتفاقيّات والعمليّات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثانية :

إنّ الجلسة العامّة العاديّة تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تامًا بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة الماليّة 2015.

صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بالإجماع .

- Suite -

اللائحة الثالثة :

تقرّر الجلسة العامة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة الماليّة 2015 والنتائج المؤجلة كآلآتي :

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2015	دينار	3 876 941,795
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	دينار	8 565 069,760
المجموع القابل للتوزيع	دينار	12 442 011,555
احتياطات قانونية	دينار	58 558,500
حساب خاص بالاستثمار	دينار	374 018,499
توزيع حصص الأسهم	دينار	2 318 916,600
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	دينار	450 000,000
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	دينار	9 240 517,956

وتحدّد بذلك مبلغ 600 مليم كحصّة مرابيح يتمّ توزيعها من النتائج المؤجلة قبل سنة 2014 في غرّة جويلية 2016.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الرابعة :

تحدّد الجلسة العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2015 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو .

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2015 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو .

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السادسة :

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين مجمع ABC و FINACO لصاحبيهما ماهر قعيدة ويحي الرواتبي مراقبا لحسابات شركة النّقل بواسطة الأنايب لسنوات 2016 و 2017 و 2018.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

- Suite -

اللائحة السابعة :

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخّص الجلسة العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدّة سنة واحدة في إصدار، باسم الشركة ، قرض رقاعي إجمالي أو على عدّة أقساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كيفية إصداره وخصائصه.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثامنة :

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضويّة المتصرفين الآتي ذكرهم بمجلس إدارة الشركة:

- السيّد هاجر حسني كمتصرّف ممثّل للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد راقية الحزامي كمتصرّف ممثّل للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد نجيب بن شعبان كمتصرّف ممثّل للمؤسسة التونسية للأنشطة البتروليّة لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد نجاه الهدّار كمتصرّف ممثّل للمؤسسة التونسية للأنشطة البتروليّة لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد فرج المناعي كمتصرّف ممثّل للشركة الوطنيّة لتوزيع البترول لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد هشام إدريس كمتصرّف ممثّل لمجمع إدريس مرحبا لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - السيّد عزيزة إدريس كمتصرّف ممثّل لمجمع إدريس مرحبا لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018،
 - الشركة الماليّة "سوفي إيلان سيكاف" شركة إستثمار ذات رأس مال قار في شخص السيّد خالد الفندري كمتصرّف ممثلا عن صغار المساهمين لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجمعية العامة العادية التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2018.
- صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

- Suite -

اللائحة التاسعة :

تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN			
APRES AFFECTATION			
Exprimé en dinars			
			Au 31 Décembre
DESIGNATIONS	NOTES	2015	2014
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		297 223,000	271 542,000
Moins : Amortissements + provisions		-265 616,000	-220 496,000
		31 607,000	51 046,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 412 902,000	45 773 571,000
Moins : Amortissements + provisions		-32 614 141,000	-32 347 948,000
		11 798 761,000	13 425 623,000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 297 371,000	1 455 345,000
Moins : Provisions		-18 609,000	-20 709,000
		1 278 762,000	1 434 636,000
Total des actifs immobilisés		13 109 130,000	14 911 305,000
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		13 109 130,000	14 911 305,000
Actifs courants			
Stocks		664 758,000	698 841,000
Moins : Provisions			
		664 758,000	698 841,000
Clients et comptes rattachés		7 153 837,000	4 669 884,000
Moins : Provisions			
		7 153 837,000	4 669 884,000
Autres actifs courants		810 444,000	776 731,000
Moins : Provisions		-247 766,000	-152 873,000
		562 678,000	623 858,000
Placements et autres actifs financiers		17 901 192,000	13 550 588,000
Liquidité et équivalents de liquidités		2 692 905,000	4 024 427,000
Total des actifs courants		28 975 370,000	23 567 598,000
Total des actifs		42 084 500,000	38 478 903,000

- Suite -

BILAN

APRES AFFECTATION

Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

DESIGNATIONS	NOTES	2015	2014
Passifs			
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital Social		19 324 305,000	18 738 720,000
Réserves		3 300 157,000	3 054 938,000
Autres capitaux propres		139 510,000	139 510,000
Résultat reportés au 31/12/2013		6 003 952,000	8 335 881,000
Résultat reportés des exercices 2014 et 2015		3 236 565,000	242 200,000
Compte spécial d'investissement		374 018,000	572 573,000
Total des capitaux propres après affectation		32 378 507,000	31 083 822,000
Résultat de l'exercice			
Total des capitaux propres après affectation		32 378 507,000	31 083 822,000
Passifs non courants			
Provisions		1 524 804,000	1 222 460,000
Total des passifs non courants		1 524 804,000	1 222 460,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		704 658,000	1 012 926,000
Autres passifs courants		7 470 766,000	5 153 930,000
Concours bancaire et autres passifs ,F		5 765,000	5 765,000
Total des Passifs Courants		8 181 189,000	6 172 621,000
Total des passifs		9 705 993,000	7 395 081,000
Total des capitaux propres et des passifs		42 084 500,000	38 478 903,000

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES									
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015									
	Capital	Réserves	Réserves pour	Réserves	Autres	Résultats	Compte	Resultat	Total
	Social	Légaes	Fonds social	Extraordinaire	Capitaux	Reportés	special d'inv	de l'exercice	
Solde au 31/12/2015	19 324 305	1 873 872	757 521	160 205	139 510	8 565 069		3 876 942	34 697 424
affectation approuvée par l'A.G.O du 26/05/2016		58 559	450 000			2 994 365	374 018	-3 876 942	0
Dividendes 2015						-2 318 917			-2 318 917
Solde au 31/12/2015 près affectation	19 324 305	1 932 431	1 207 521	160 205	139 510	9 240 517	374 018	0	32 378 507

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 mai 2016, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le vendredi 13 Mai 2016 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2015, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2015, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des cocommissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Ahmed ABDELKEFI et Louis DERROYE ainsi que ceux de la SICOF et de la société AXA lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018

- Monsieur Ahmed ABDELKEFI
- SICOF
- AXA (2 sièges)

- Suite -

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Hakim BEN YEDDER	2016
- Monsieur Rachid BEN JEMIA	2016
- Monsieur Karim BEN YEDDER	2016
- Monsieur Bernard MARSEILLE	2016
- la Société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN »	2016
- Monsieur Rachid BEN YEDDER	2017
- Monsieur Nabil BEN YEDDER	2017
- Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2017
- Monsieur Ahmed ABDELKEFI	2018
- SICOF	2018
- AXA	2018
- AXA (2 ^{ème} siège)	2018

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

En application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des déclarations de fonctions occupées par les Administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société **GAC** « La Générale d'Audit et Conseil », Co-Commissaire Aux Comptes, lors de la présente assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer le **Cabinet ECC MAZARS** représenté par **M. Mohamed Hedi KAMMOUN** en qualité de Co-Commissaire Aux Comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **25 991 751,636 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net

**25 991
751,636**

- Suite -

Réserve Spéciale d'investissement	-10 610	
	800,000	
Bénéfice distribuable	15	380
	951,636	
Réserve pour toutes éventualités	15 380	
	951,636	

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires à **douze millions cinq cent mille (12 500 000) dinars** et ce, par prélèvement sur les réserves pour toutes éventualités provenant des résultats des exercices antérieurs à 2014 et faisant partie des fonds propres distribuables en franchise de retenue à la source, par conséquent le nouveau solde des réserves pour toutes éventualités antérieures à 2014 se présente comme suit :

- Solde de la réserve pour toutes éventualités au 31/12/2013	:	42 266
965,414		
- Dividendes de l'exercice 2015	:	- 12 500 000,000
		<hr/>
- Solde :		29 766 965,414

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 30 JUIN 2016 au plus tard.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2016 à **160 000,000** dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2016 à **36 000,000** dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

Assurances COMAR

Page 1

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	Exercice 2015			Exercice 2014
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	1 698 642,271		1 698 642,271	1 790 197,320
AC12 Concessions, Brevets, licences, Marques	7 996 048,155	6 590 428,767	1 405 619,388	1 670 797,945
AC13 Fonds commercial	15 000,000		15 000,000	15 000,000
	9 709 690,426	6 590 428,767	3 119 261,659	3 475 995,265
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	14 707 888,464	12 241 396,466	2 466 491,998	2 103 689,533
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	863 616,303	806 390,902	57 225,401	67 191,168
	15 571 504,767	13 047 787,368	2 523 717,399	2 170 880,701
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	48 723 683,645	11 916 385,499	36 807 298,146	36 316 905,974
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541,362	6 370 863,129	7 453 678,233	8 027 013,553
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	34 899 142,283	5 545 522,370	29 353 619,913	28 289 892,421
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	247 842 288,301	9 146 625,147	238 695 663,154	200 201 688,860
AC321 Parts dans les entreprises liées	53 234 166,965	3 449 676,570	49 784 490,395	55 011 511,261
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	174 731 826,336	5 696 948,577	169 034 877,759	135 940 482,599
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	19 876 295,000		19 876 295,000	9 249 695,000
AC33 Autres placements financiers	208 101 116,619	2 861 741,943	205 239 374,676	196 477 830,844
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	42 701 723,914	2 749 691,943	39 952 031,971	44 163 266,461
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	156 363 330,000		156 363 330,000	148 435 406,600
AC333 Autres Prêts Hypothécaires	5 437 050,000	112 050,000	5 325 000,000	
AC334 Autres prêts	3 595 860,878		3 595 860,878	3 876 005,956
AC336 Autres	3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 017 732,738		3 017 732,738	3 661 019,888
	507 684 821,303	23 924 752,589	483 760 068,714	436 657 445,566
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	6 528 195,453		6 528 195,453	7 943 321,529
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	410 862,000		410 862,000	567 470,753
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	31 370 562,196		31 370 562,196	32 844 794,163
AC540 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	38 309 619,649		38 309 619,649	41 355 586,445
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	2 967 188,633		2 967 188,633	822 396,606
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	59 062 499,129	30 588 697,105	28 473 802,024	33 683 796,923
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	14 181 254,401		14 181 254,401	16 022 140,659
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	915 045,035	563 750,192	351 294,843	704 098,929
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	325 152,982		325 152,982	312 982,303
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 830 037,383		3 830 037,383	5 734 664,092
AC633 Débiteurs divers	1 533 219,327		1 533 219,327	5 910 530,577
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	82 814 396,890	31 152 447,297	51 661 949,593	63 190 610,089
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 948 287,811		1 948 287,811	15 434 592,983
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	8 557 364,616		8 557 364,616	8 396 291,994
AC722 Autres charges à répartir	30 930,020		30 930,020	30 930,020
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	7 182 646,826		7 182 646,826	7 085 370,898
AC732 Estimations de réassurance-acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	4 229 353,978		4 229 353,978	3 357 845,102
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-48 109,968		-48 109,968	3 669,323
	21 900 473,283		21 900 473,283	34 308 700,320
TOTAL DE L'ACTIF	675 990 506,318	74 715 416,021	601 275 090,297	581 159 218,886

- Suite -

Assurances COMAR

Page 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

		Exercice 2015	Exercice 2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Montant Net	Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	CP1	50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	CP2	69 841 612,593	66 960 660,957
CP4 Autres capitaux propres	CP4	46 082 580,647	35 471 780,647
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		165 924 193,240	152 432 441,604
CP6 Résultat de l'exercice	CP6		
Total capitaux propres avant affectation		165 924 193,240	152 432 441,604
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		2 260 535,022	2 260 535,022
	PA2	2 260 535,022	2 260 535,022
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		47 304 117,968	46 967 758,883
PA320 Provisions d'assurance vie		7 112 967,718	8 609 279,803
PA330 Provision pour sinistres (vie)		3 277 493,305	2 586 927,287
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		272 237 710,965	267 733 833,867
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		16 101,261	20 342,884
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		8 020 743,206	4 746 802,367
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		13 670 842,110	13 187 961,282
PA360 Autres provisions techniques (vie)			
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		12 834 026,242	13 255 710,815
	PA3	364 474 002,775	357 108 617,188
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		27 025 136,004	32 155 432,553
	PA5	27 025 136,004	32 155 432,553
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		5 885 614,375	6 323 674,150
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		9 729 735,799	5 423 756,439
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 Autres			
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		2 764 208,529	2 724 505,591
PA632 Personnel		38 708,102	3 896,060
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 177 361,908	3 143 273,649
PA634 Créiteurs divers		14 148 322,340	11 395 258,406
	PA6	35 743 951,053	29 014 364,295
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		5 847 272,202	8 187 827,724
	PA7	5 847 272,202	8 187 827,724
Total du passif		435 350 897,056	428 726 776,782
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		601 275 090,297	581 159 218,386

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 APRES AFFECTATION

	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE LEGALE	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT	RESERVE POUR TOUTES EVENTUALITES	RESERVE POUR FOND SOCIAL	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Soldes au 31/12/2012 Après affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	25 427 344	45 050 103	3 301 022	-2 344 394	127 352 936
Résultats de l'exercice 2013								28 229 827	25 229 827
Soldes au 31/12/2013 Avant affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	25 427 344	42 708 709	3 301 022	28 229 827	152 582 763
Affectation des résultats AGO du 16/08/2014					5 668 570	9 561 257		-15 229 827	0
Dividendes distribués								-10 000 000	-10 000 000
Soldes au 31/12/2013 Après affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	31 095 914	52 266 965	3 301 022	0	142 582 763
Résultats de l'exercice 2014								19 849 679	19 849 679
Soldes au 31/12/2014 Avant affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	31 095 914	52 266 965	3 301 022	19 849 679	162 432 442
Affectation des résultats AGO du 19/05/2015					3 707 005	16 142 674		-19 849 679	0
Dividendes distribués						-10 000 000			-10 000 000
Soldes au 31/12/2014 Après affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	34 802 919	58 409 639	3 301 022	0	152 432 442
Résultats de l'exercice 2015								25 991 752	25 991 752
Soldes au 31/12/2015 Avant affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	34 802 919	58 409 639	3 301 022	25 991 752	178 424 193
Affectation des résultats AGO du 13/05/2016					10 610 800	15 380 952		-25 991 752	0
Dividendes						-12 500 000			-12 500 000
Soldes au 31/12/2015 Après affectation	50 000 000	250 000	5 000 000	668 862	45 413 719	61 290 591	3 301 022	0	165 924 193

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 mai 2016, la Société ENNAKL AUTOMOBILES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2015 et le rapport d'activité tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	33 375 068
Résultat reporté	2 423
1er reliquat :	33 377 491
Compte spécial d'investissement au titre de l'exercice 2015	6 000 000
2ème reliquat :	27 377 491
Dividendes 65% de capital soit 0.650 Dinars/action	19 500 000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat net)	1 001 252
Autres réserves	6 870 000
Report à nouveau 2015	6 239

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la distribution du premier dividende au taux de 65%, soit 0.650 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 27 juin 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 15 mars 2016, d'allouer à chaque membre du conseil d'administration un montant de mille (1 000) dinars bruts par présence et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 15 mars 2016, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de totale de vingt-cinq mille (25 000) dinars bruts pour l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- La société AMEN BANK
- La société TUNISIE LEASING
- La société TDS
- La société SPI

- Suite -

L'assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018, les administrateurs suivants :

- La société AMEN BANK
- La société TUNISIE LEASING
- La société TDS
- La société SPI

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateurs	Echéance du mandat (AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
• La société PARENIN	31 décembre 2016
• Monsieur Mohamed EL HECHMI BLOUZA	31 décembre 2016
• Monsieur Ibrahim DEBACHE	31 décembre 2017
• La société COMAR	31 décembre 2017
• PGI HOLDING	31 décembre 2017
• PGH	31 décembre 2017
• Monsieur Malek CHAHED	31 décembre 2017
• Monsieur Mohamed BOUATTOU	31 décembre 2017
• La société AMEN BANK	31 décembre 2018
• La société TUNISIE LEASING	31 décembre 2018
• La société TDS	31 décembre 2018
• La société SPI	31 décembre 2018

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN
Au 31/12/2015
Après affectation du résultat de l'exercice 2015
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2015</u>	<u>Au 31/12/2014</u>
<u>CTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 207 134	1 431 453
Moins : Amortissements		(1 314 902)	(984 895)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		<u>892 233</u>	<u>446 558</u>
Immobilisations corporelles		50 612 430	42 968 754
Moins : Amortissements		(17 790 897)	(15 967 855)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		<u>32 821 532</u>	<u>27 000 899</u>
Participations et créances liées à des participations	(A-2)	30 345 332	27 345 332
Moins : Provisions		-	-
Autres immobilisations financières	(B-1)	3 802 557	3 124 672
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		<u>34 147 889</u>	<u>30 470 003</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		<u>67 861 654</u>	<u>57 917 461</u>
Autres actifs non courants	(B-2)	117 865	103 887
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>67 979 519</u>	<u>58 021 347</u>
<u>CTIFS COURANTS</u>			
Stocks		52 509 092	32 084 530
Moins : Provisions		(1 661 280)	(1 637 706)
TOTAL STOCKS	(B-3)	<u>50 847 812</u>	<u>30 446 824</u>
Clients et comptes rattachés		18 981 254	14 887 034
Moins : Provisions		(1 574 665)	(1 572 636)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	(B-4)	<u>17 406 589</u>	<u>13 314 398</u>
Autres Actifs courants	(B-5)	9 012 516	6 938 974
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6)	72 026 128	52 903 186
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>149 293 045</u>	<u>103 603 382</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>217 272 564</u>	<u>161 624 730</u>

- Suite -

BILAN
Au 31/12/2015
Après affectation du résultat de l'exercice 2015
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2014</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		48 790 463	35 920 463
Fonds social		3 018 866	3 178 281
Résultats reportés		6 239	2 423
OTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		<u>81 815 568</u>	<u>69 101 167</u>
		-	-
OTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION (I)	(B-7)	<u>81 815 568</u>	<u>69 101 167</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provision pour risques et charges	(B-8)	4 070 306	2 154 098
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	165 170	142 670
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>4 239 476</u>	<u>2 300 768</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	102 717 218	68 683 387
Autres passifs courants	(B-11)	28 007 398	21 539 408
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	492 904	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>131 217 520</u>	<u>90 222 795</u>
TOTAL DES PASSIFS (II)		<u>135 456 996</u>	<u>92 523 563</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II)		<u>217 272 564</u>	<u>161 624 730</u>

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

A3-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION								
AU 31/12/2015								
Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2014	30 000 000	3 000 000	10 570 463	3 000 000	12 938 323	2 515 989	22 076 392	84 101 167
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2014								
Affectation en résultats reportés					22 076 392		(22 076 392)	-
Affectation réinvestissement				5 000 000	(5 000 000)			-
Affectation réserves			14 350 000		(14 350 000)			-
Affectation en fonds social					(662 292)	662 292		-
Dividendes distribués					(15 000 000)			-15 000 000
Mouvements sur fonds social						(1 160 667)		- 1 160 667
Résultat de la période							33 375 068	33 375 068
Capitaux propres au 30 DECEMBRE 2015	30 000 000	3 000 000	24 920 463	8 000 000	2 422	2 017 614	33 375 068	101 315 568
Affectation de résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2015								
PV de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2016								
Affectation de résultats reportés					33 375 068		(33 375 068)	-
Affectation compte spéciale d'investissement				6 000 000	(6 000 000)			-
Affectation en fonds social					(1 001 252)	1 001 252		-
Affectation autres réserves			6 870 000		(6 870 000)			-
Dividendes à distribuer					(19 500 000)			-19 500 000
Capitaux propres au 31 décembre 2015 après affectation de résultat 2015	30 000 000	3 000 000	31 790 463	14 000 000	6 239	3 018 866	0	81 815 568

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO**MODERN LEASING**

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mai 2016, la société Modern Leasing publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, réunie au siège social de la Banque de l'Habitat, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2015 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2015 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et 475 du Codes des sociétés commerciales telle que présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire **décide**, après avoir pris connaissance de l'incidence de la correction du montant de l'impôt sur les sociétés suite à la correction symétrique des provisions et des agios réservés réintégrés lors du redressement fiscal relatif à l'exercice 2010 et que la société a opérée lors du dépôt des déclarations rectificatives de l'impôt sur les sociétés des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 :

1. d'affecter le montant des modifications comptables qui s'élèvent à **176 208,493DT** en Résultat Reporté
2. de réaffecter, en Résultat Reporté une partie des réserves pour réinvestissement exonéré constatée en 2015 lors de la répartition du Bénéfice 2014, et dont le montant s'élève à 338 000 Dinars devenus libre suite à la correction du résultat fiscal de l'exercice 2014,

Par conséquent, le Résultat reporté est ainsi modifié :

- Résultat reporté après répartition du résultat 2014 : **413 312,959DT**
- Modifications comptables suite régularisation IS : 2011-2012-2013-2014 : + 176 208,493DT
- Réintégration réinvestissement exonéré 2014 devenu libre : + 338 000,000DT

D'où le **Résultat Reporté 2014 après modifications comptables est de** : **927 521,452DT**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le Résultat de l'exercice clos au 31/12/2015 comme suit :

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Montant
Bénéfice Net	1 451 423,200
Résultat reporté	927 521,452
Total	2 378 944,652
Réserve Légale (5% du résultat distribuable)	118 947,233
1^{er} Reliquat	2 259 997,419
Réserve spéciale de réinvestissement	300 000,000
2^{ème} Reliquat :	1 959 997,419

- Suite -

Dividendes	1 750 000,000
3 ^{ème} reliquat	209 997,419
Fond D'aide Social	60 000,000
Report à nouveau	149 997,419

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 250millimes par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du **13 juin 2016** au siège de la société. **Les dividendes seront soumis en totalité à la retenue à la source pour les actionnaires personnes physiques.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2015 à un montant forfaitaire annuel net de **3750,000** Dinars par Administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Exécutif au titre de l'exercice 2015 à un montant forfaitaire annuel net de **3750,000**Dinars par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal ou son mandataire conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

I- **Le Bilan après affectation du résultat comptable**

BILAN ARRETE AUX 31/12/2015

(En dinars tunisiens)

	31/12/2015	31/12/2014 (retraité en proforma)	31/12/2014 (publié)
Liquidités et équivalents de liquidités	4 029 964	4 157 409	4 157 409
Créances sur la clientèle	228 006 529	191 054 054	191 054 054
Créances de Leasing : encours financiers	228 077 161	188 899 493	188 899 493
Moins : provisions 1	<8 462 951>	<7 878 384>	<7 878 384>
	219 614 210	181 021 110	181 021 110
Créances de Leasing : impayées	14 248 304	10 784 585	10 784 585
Moins : provisions 2	<8 516 557>	<6 956 081>	<6 956 081>
	5 731 747	3 828 503	3 828 503
Créances de leasing encours	2 660 572	6 204 442	6 204 442

- Suite -

Portefeuille titre de placement	0	0	0
Portefeuille titres d'investissement	5 545 991	5 202 202	5 202 202
titres d'investissement	6 041 476	5 602 581	5 602 581
Moins : provisions 3	<495 485>	<400 379>	<400 379>
Valeurs immobilisées	1 057 494	1 762 016	1 762 016
Immobilisations propres	3 592 110	3 996 121	3 996 121
Moins : Amortissement	<2 534 616>	<2 234 105>	<2 234 105>
Autres Actifs	11 079 895	8 515 779	8 497 652
	249 719 873	210 691 461	210 673 334

BILAN ARRETE AUX 31/12/2015

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2015	31/12/2014 (retraité en proforma)	31/12/2014 (publié)
PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers	6 411	128 464	128 464
Dettes envers la clientèle	2 110 366	2 073 767	2 073 767
Emprunt et dettes rattachées	195 947 270	167 080 404	167 080 404
Fournisseurs et comptes rattachés	7 804 010	7 832 952	7 832 952
Autres passifs courants (*)	3 963 828	3 386 370	3 526 324
Total des passifs	209 831 885	180 501 958	180 641 912
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	35 000 000	20 000 000	20 000 000
Reserves legale	1 115 359	996 412	996 412
Autres reserves	3 445 539	4 983 539	4 983 539
Prime liee au capital	0	3 500 000	3 500 000
Rèerves fond social	177 092	138 158	138 158
Modifications comptables	0	0	0
Resultat reportés	149 997	571 393	413 313
Total des capitaux propres	39 887 987	30 189 502	30 031 422
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	249 719 873	210 691 461	210 673 334

- Suite -III- L'état d'évolution des capitaux propres (En dinars)

<i>Libellés</i>	<i>Capital social</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Autres Réserves</i>	<i>Réserves statutaires</i>	<i>Réserves Fonds</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Modification Comptable</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
<i>Solde au 31/12/2015</i>	35 000 000	996 412	3 179 047	304 492	117 092	413 312	176 208	1 451 423	41 637 987
<i>Affectation des modifications comptables et des fonds gérés devenus libres</i>			-338 000			514 208	-176 208		0
<i>Affectation du résultat</i>		118 947	300 000		60 000	972 476		-1 451 423	0
<i>Dividendes 2015</i>						-1 750 000			-1 750 000
<i>Solde au 31/12/2015</i>	35 000 000	1 115 359	3 141 047	304 492	177 092	149 997	0	0	39 887 987

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 TUNIS

La Banque de Tunisie BT, porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 26 Mai 2016, a décidé de porter son capital social de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars par incorporation des réserves ordinaires pour un montant de 30.000.000 Dinars.

L'augmentation de capital sera réalisée par la création de **30.000.000 actions nouvelles gratuites** au nominal de **un (1) dinar** chacune à attribuer aux détenteurs des 150.000.000 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires en Bourse des droits d'attribution à raison **d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} Janvier 2016**.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 26 Mai 2016, le Conseil d'Administration réuni le même jour, a décidé le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital, en date du **3 Juin 2016**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2016**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes de la Banque de Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **3 Juin 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 Juin 2016**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **3 Juin 2016**.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt Obligataire
«MEUBLATEX 2015 »

AMEN INVEST- intermédiaire en bourse porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **MEUBLATEX 2015** » de **9 000 000 DT**, ouvertes au public le **16 mai 2016**, ont été clôturées le **24 mai 2016**.

2016 - AS - 3751

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT

Fonds commun de placement à risque régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du Conseil du Marché Financier N°52-2009 du 23 décembre 2009

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

TUNISIE VALEURS a le plaisir d'informer les porteurs de parts de FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 et à compter du mardi 31 mai 2016 **un dividende de 57,678 dinars par part**.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire auprès des agences de TUNISIE VALEURS.

2016 - AS - 3752

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 JUIN 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,323%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,357%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,425%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,460%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,468%	984,433
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,503%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,544%	1 003,312
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,571%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,614%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017	4,743%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,926%	1 019,038
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,717
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,772%	993,802
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,803%	867,329
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,852%	990,957
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,033%	982,456
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,164%	974,840
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,213%	981,491
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,470%	1 020,522
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,520%	954,018
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,651%	964,777
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		953,867
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,798%	952,359
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,799%		963,205
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,017%		974,742

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,840	160,856		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,590	108,602		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,180	93,188		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,307	14,308		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,647	104,658		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,468	1,469		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,243	103,321		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,324	39,328		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,338	53,343		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	134,062	133,828		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	494,004	493,937		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	121,106	121,465		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,506	124,305		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,104	137,384		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,346	120,642		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,396	96,364		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	143,588	143,496		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	92,320	92,356		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,098	94,352		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,321	139,996		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	127,259	127,249		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	81,386	81,497		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,214	108,306		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	96,360	96,416		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	97,876	98,044		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	101,745	101,808		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,053	19,112		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 523,341	1 525,728		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 219,012	2 219,620		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,895	119,631		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,387	109,935		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,493	141,679		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,207	144,672		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,392	15,477		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 137,731	5 148,206		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 987,701	5 007,101		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,400	2,401		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,116	2,115		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,127	1,137		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,070	1,070		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,067	1,069		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,071	1,072		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,805	103,738		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,384	9,410		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,827	111,574		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,948	118,847		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,058	106,066
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,426	101,436
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,236	103,245
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,213	100,223
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,572	101,585
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,016	105,023
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,118	102,130
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,282	100,291
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,548	102,556
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,320	100,328
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,159	102,170
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,344	101,354
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,333	104,339
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	102,909	102,919
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,582	101,591
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,432	100,442
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,481	102,490
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,316	100,325
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,592	101,602
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,395	103,405
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,333	100,344
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	100,940	100,950
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,043	103,052
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,486	100,497

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,338	10,339
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,107	101,118
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,374	101,385
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,423	102,435
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,284	10,285
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,206	57,277
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	133,063	133,117
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 385,637	1 385,138
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	111,852	111,879
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,140	108,180
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,231	97,186
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,903	16,922
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	270,634	270,985
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,387	28,322
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 281,150	2 288,529
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,369	70,321
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,730	53,701
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	103,076	103,770
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,723	87,327
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,764	10,760
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,602	11,592
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,271	14,263
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,745	12,729
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,576	12,553
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,200	11,191
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	140,005	139,567
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	135,577	135,337
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,231	9,260
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,159	99,857
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	79,232	79,180
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,828	80,904
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,478	97,578
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	95,658	96,257
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,858	103,047
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	112,790	112,812
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,735	102,119
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	135,526	136,399
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	98,885	99,217
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,686	99,619
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	198,569	194,960
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	182,294	177,329
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	158,203	152,880
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,519	19,830
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,304	144,070
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	115,700	117,393
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 630,620	8 727,264
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,436	8,375
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	84,372	84,431
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	978,825	988,272
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5132,594	5136,818
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,996	112,436
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,256	9,151
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	79,638	78,694
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	9 999,740	10 002,710

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Bacem Grati de la Compagnie Tunisienne des Experts Comptables (C.T.E.C.).

Unimed
S.A. au capital de 25.450.000 dinars
ZI Kalaa Kébira - Sousse

Bilan au 31 Décembre 2015
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	31.12.2015	31.12.2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
• Immobilisations incorporelles		2 957 533	2 837 816
• Moins : amortissements		<2 084 567>	<1 723 680>
	IV.1	872 966	1 114 136
• Immobilisations corporelles		85 515 691	79 501 287
• Moins : amortissements		<56 139 004>	<50 652 874>
	IV.2	29 376 686	28 848 413
• Immobilisations financières		6 441 317	6 452 241
• Moins : Provisions		<68 977>	0
	IV.3	6 372 341	6 452 241
Total des actifs immobilisés		36 621 993	36 414 790
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>36 621 993</u>	<u>36 414 790</u>
Actifs courants			
• Stocks		20 489 434	20 092 265
• Moins : Provisions		<549 070>	<781 033>
	IV.4	19 940 364	19 311 232
• Clients et comptes rattachés		10 964 295	12 210 373
• Moins : Provisions		<1 467 718>	<1 312 671>
	IV.5	9 496 577	10 897 702
• Autres actifs courants		10 567 302	6 935 677
• Moins : Provisions		<273 792>	<249 292>
	IV.6	10 293 511	6 686 386
• Placements courants & autres actifs financiers	IV.7	2 090 029	3 090 029
• Liquidités & Equivalents de liquidités	IV.8	11 546 960	12 206 223
<u>Total des actifs courants</u>		<u>53 367 441</u>	<u>52 191 572</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>89 989 434</u>	<u>88 606 362</u>

Unimed
S.A. au capital de 25.450.000 dinars
ZI Kalaa Kébira - Sousse

Bilan au 31 Décembre 2015
(exprimé en dinar tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Note</i>	<i>31.12.2015</i>	<i>31.12.2014</i>
<i>Capitaux propres</i>			
• Capital social		25 450 000	22 450 000
• Réserves		38 458 325	33 989 214
• Autres capitaux propres		36 298	125 655
• Résultat reportés		<3 512 966>	79
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	60 431 657	56 564 948
• Résultat de l'exercice		13 075 896	12 369 032
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>73 507 553</u>	<u>68 933 980</u>
<i>Passifs non courants</i>			
• Emprunts	IV.10	3 546 994	5 333 747
• Autres passifs non courants	IV.11	627 361	530 736
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>4 174 356</u>	<u>5 864 483</u>
<i>Passifs courants</i>			
• Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	4 170 585	6 392 269
• Autres passifs courants	IV.13	5 704 823	5 186 115
• Autres passifs financiers	IV.14	2 368 614	2 210 316
• Concours bancaires	IV.15	63 503	19 200
<u>Total des passifs courants</u>		<u>12 307 525</u>	<u>13 807 899</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>16 481 881</u>	<u>19 672 382</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>89 989 434</u>	<u>88 606 362</u>

Unimed
S.A. au capital de 25.450.000 dinars
ZI Kalaa Kébira - Sousse

Etat de Résultat
Pour la période allant du 01.01.2015 au 31.12.2015
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2015	31.12.2014
<i>Produits d'exploitation</i>			
• Revenus	V.1	59 491 435	57 614 344
• Autres produits d'exploitation	V.2	827 776	263 325
<i>Total des produits d'exploitation</i>		60 319 211	57 877 669
<i>Charges d'exploitation</i>			
• Variation des stocks des produits finis & encours	V.3	2 731 120	1 927 503
• Achats d'approvisionnements consommés	V.4	<26 110 089>	<23 065 248>
• Charges de personnel	V.5	<8 775 592>	<7 982 433>
• Dotations aux amortissements et provisions	V.6	<6 084 770>	<8 956 248>
• Autres charges d'exploitation	V.7	<5 941 575>	<5 452 990>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<44 180 906>	<43 529 416>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>16 138 305</u>	<u>14 348 254</u>
• Charges financières nettes	V.8	<744 684>	<310 459>
• Revenus des placements	V.9	162 267	449 574
• Autres gains ordinaires	V.10	562 775	203 624
• Autres pertes ordinaires	V.11	<367 323>	<11 237>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>15 751 340</u>	<u>14 679 756</u>
• Impôt sur les sociétés	V.12	<2 675 444>	<2 310 724>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u>13 075 896</u>	<u>12 369 032</u>
• Effet des modifications comptables		<3 512 966>	0
<u><i>Résultat net après modifications comptables</i></u>		<u>9 562 930</u>	<u>12 369 032</u>

Unimed
S.A. au capital de 25.450.000 dinars
ZI Kalaa Kébira - Sousse

Etat de flux de trésorerie
Pour la période allant du 01.01.2015 au 31.12.2015
(exprimé en dinar tunisien)

	31.12.2015	31.12.2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	13 075 896	12 369 032
Ajustements pour :		
• Amortissements & provisions	6 084 770	8 956 248
• Plus ou moins value sur cession d'Immo.	<230 633>	<38 464>
• Q-P des subventions d'investissement	<791 833>	<219 454>
• Variation des stocks	<397 169>	<4 964 565>
• Variation des créances	1 246 078	<1 203 006>
• Variation des autres actifs	<2 653 149>	<1 546 809>
• Variation des fournisseurs d'exploitation	<2 221 684>	2 632 252
• Variation des autres dettes	723 933	14 218
• Décaissements pour Acqu. de placements courants	<1 000 000>	<2 501 182>
• Encaissements suite à la cession de placements courants	2 000 000	8 000 000
• Modification comptable	<3 512 966>	0
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>12 323 244</u>	<u>21 498 271</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<6 122 549>	<7 241 980>
• Encaissements suite à la Cession d'Imm. Corp. & Incorp	134 200	153 300
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	<0>	<1 232 263>
• Encaissements suite à la Cession d'Imm. Financières	10 923	0
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u><5 977 425></u>	<u><8 320 943></u>
Flux de trésorerie liés au financement		
• Dividendes & autres distributions	<4 764 854>	<4 089 627>
• Remboursement d'emprunts	<2 284 530>	<2 277 603>
• Encaissements des subventions d'investissements	0	82 773
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>	<u><7 049 384></u>	<u><6 284 457></u>
Variation de trésorerie	<703 565>	6 892 871
Trésorerie au début de la période	12 187 023	5 294 152
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>	<u>11 483 458</u>	<u>12 187 023</u>
Liquidités à l'actif du bilan	11 546 960	12 206 223
Concours bancaires au passif du bilan	<63 503>	<19 200>
Trésorerie selon le bilan	11 483 458	12 187 023
Ecart	<0>	<0>

Notes aux états financiers

I. Présentation de «Unimed »:

« Unimed » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 25.450.000 DT divisé en 254.500 actions de valeur nominale de 100 DT chacune.

L'objet de la société est la recherche, la mise au point, la fabrication et la commercialisation des médicaments pour usage humain.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est fixé à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements, titre II « Les incitations communes ».

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2015 a été marqué par :

- L'augmentation du capital de la société par incorporation de réserves spéciales de réinvestissement pour une valeur de 3 MDT ;
- Le conseil d'administration de la société réuni en date du 01/09/2015 a proposé un projet d'introduction en bourse des valeurs mobilières de Tunis qui a été approuvé par le conseil du 15/12/2015 et par l'AGO du 06/01/2016. L'entrée se fera moyennant une cession de 14,39% du capital social et par le biais d'une OPO.
- La société a effectué en 2015, un changement de méthodes comptables en ce qui concerne la comptabilisation des « lots pilotes » en effet, ces produits bien que fabriqués de façon identique à tout autre article UNIMED, ne constituent pas des stocks vendables et ce pour des raisons réglementaires liées à l'industrie pharmaceutique. De ce fait, il a été décidé de les porter dorénavant parmi les charges de l'exercice de leur engagement au lieu de les inclure parmi les actifs courants (stocks) de la société. En ce qui concerne la valeur à la date du 31/12/2014 des « lots pilotes », elle a été déduite des capitaux propres pour un montant total de 3.513 KDT.
- La société a reçu en date du 15/12/2015, la décision du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines d'octroi de la dernière tranche de la subvention relative au 4ème Plan de Mise à Niveau (2009/542) pour un montant de 702 KDT.
- La société a effectué l'apurement de soldes anciens des comptes fournisseurs ce qui a impacté le résultat par un gain net de 308 KDT.
- La société a procédé à la destruction de stocks périmés en présence d'un huissier notaire et de deux agents de l'administration fiscale pour une valeur de 240 KDT.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de « *Unimed* » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers sont établis en conformité avec la réglementation comptable en vigueur telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recouru aux principes comptables généralement admis en Tunisie, en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible, la réalité des opérations de la société «*Unimed*».

Nous allons exposer dans ce qui suit les principes et règles que nous jugeons les plus significatifs et les plus pertinents.

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Immobilisations et Amortissements:

▪ Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

▪ Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<i>Immobilisation</i>	<i>Taux</i>
Logiciels	33%
Concessions, brevets & licences	20%
Constructions	5%
Install. Gén. Agenc. & Aménag	15%
Matériel & outillage industriel	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier & matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33%

▪ Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

III.3 Emprunts:

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants, la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 Politique des créances:

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.5 Les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant les méthodes de comptabilisation des stocks

Les stocks se composent de :

- matières premières, d'articles de conditionnement, de produits encours de fabrication et de produits finis : qui sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- pièces de rechange et consommables : qui sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes récupérables majoré par les frais d'approche.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au coût standard qui correspond au coût de production de l'exercice précédent.
- Les produits encours sont valorisés au coût des intrants MP/AC majoré de la quote-part des frais de fabrication engagés à ce stade.

III.6 Comptabilisation des revenus:

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change moyen interbancaire du premier jour de la semaine
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

III.8 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

Classification :

Les placements à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les placements à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Evaluation :

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme de la société font l'objet d'une évaluation à la juste valeur, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

IV. Notes au bilan

IV.1 & IV.2 Tableau des Immobilisations et des amortissements (en DT)

DESIGNATION	REPORT 2014	RECLASS 2015	CESSION 2015	ACQUISITION 2015	VALEUR BRUTE TOTALE	AMORTISSEMENT ANTERIEUR	AMORT PERIODE	REPRISE AMORT IMMOS CEDEES	TOTAL AMORTISS	VALEUR NET COMPTABLE
Logiciels	288 142			7 601	295 743	-214 018	-10 879		-224 897	70 845
Sites Web	2 140			0	2 140	-2 140	0		-2 140	0
Concessions, marques, brevets et licences	2 547 534			112 117	2 659 650	-1 507 522	-350 008		-1 857 530	802 121
TOTAL IMMOB INCORPORELLES	2 837 816	0	0	119 717	2 957 533	-1 723 680	-360 887	0	-2 084 567	872 966

DESIGNATION	REPORT 2014	RECLASS 2015	CESSION 2015	ACQUISITION 2015	VALEUR BRUTE TOTALE	AMORTISSEMENT ANTERIEUR	AMORT PERIODE	REPRISE AMORT IMMOS CEDEES	TOTAL AMORTISS	VALEUR NET COMPTABLE
Terrains	3 162 236			181 964	3 344 200	0	0		0	3 344 200
Constructions	7 381 644	621 494	-260 000	34 288	7 777 426	-3 140 484	-396 832	129 822	-3 407 494	4 369 932
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	8 540 674	28 882		546 598	9 116 154	-5 162 976	-897 695		-6 060 671	3 055 483
Matériel industriel	49 507 781	2 619 757		3 918 177	56 045 715	-37 295 593	-3 843 994		-41 139 587	14 906 127
Outillage industriel	1 649 253			153 913	1 803 166	-1 521 588	-73 272		-1 594 861	208 306
Matériel de conditionnement	628 134			0	628 134	-611 211	-11 712		-622 922	5 212
Matériel de transport	4 003 293	129 661	-382 513	765 913	4 516 353	-2 025 737	-619 911	333 125	-2 312 523	2 203 830
Mobilier & matériel de bureau	564 724			95 431	660 155	-425 470	-43 792		-469 262	190 894
Matériel informatique	574 552			160 630	735 182	-469 814	-61 870		-531 684	203 498
Immobilisations corporelles en cours	3 488 997	-3 399 794		800 002	889 205	0			0	889 205
TOTAL IMMOB CORPORELLES	79 501 287	0	-642 513	6 656 917	85 515 691	-50 652 874	-5 949 077	462 947	-56 139 004	29 376 686

TOTAL IMMOBILISATIONS	82 339 103	0	-642 513	6 776 635	88 473 224	-52 376 554	-6 309 964	462 947	-58 223 572	30 249 653
------------------------------	-------------------	----------	-----------------	------------------	-------------------	--------------------	-------------------	----------------	--------------------	-------------------

IV.3 Immobilisations financières (en DT)

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2015 à 6.372.341 DT contre 6.452.241 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Titres "Société Prochimica"	6 143 040	6 143 040
• Emprunt obligataire national	20 000	20 000
• Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
• Dépôts & cautionnements	277 777	288 701
<u>Total Immobilisations Financières</u>	<u>6 441 317</u>	<u>6 452 241</u>
• Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-68 977	0
<u>Total Provisions sur Immobilisations Financières</u>	<u>-68 977</u>	<u>0</u>
<u>Immobilisations Financières nets</u>	<u>6 372 341</u>	<u>6 452 241</u>

Les titres de participations au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2014	Acquisition en 2015	Augmentation capital	Cession en 2015	Valeurs au 31/12/2015	Titres Emis	Titres appartenant à Unimed	
							Nombre	En %
"Prochimica"	6 143 040				6 143 040	170 000	30 358	17,86%
Total	6 143 040	0	0	0	6 143 040			

Aucune provision pour dépréciation n'est constituée sur ces titres

IV.4 Stocks (en DT)

Le solde net des stocks s'élève au 31 Décembre 2015 à 19.940.364 DT contre 19.311.232 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Matières premières	6 085 427	6 192 854
• Conditionnements	4 946 057	4 231 213
• Encours en sous-traitance	283 883	186 083
• Produits finis en sous-traitance	476 334	716 753
• Encours	1 625 785	2 373 586
• Produits finis	4 825 444	4 892 066
• Pièces de rechange	2 021 816	1 499 709
• Stock Consommable	224 688	0
<u>Total Stocks</u>	<u>20 489 434</u>	<u>20 092 265</u>
• Provisions pour dépréciation des stocks de PF	-549 070	-781 033
<u>Total Provisions sur Stocks</u>	<u>-549 070</u>	<u>-781 033</u>
<u>Stocks nets</u>	<u>19 940 364</u>	<u>19 311 232</u>

IV.5 Clients et comptes rattachés (en DT):

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2015 à 9.496.577 DT contre 10.897.702 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Clients ordinaires locaux	3 876 845	3 568 777
● Clients, effets à recevoir	438 744	1 126 966
● Clients ordinaires étrangers	5 348 568	6 369 412
● Clients, douteux ou litigieux	1 296 277	1 141 357
● Clients, impayés	3 861	3 861
<u>Total Clients</u>	<u>10 964 295</u>	<u>12 210 373</u>
● Provisions pour dépréciation des créances	-1 467 718	-1 312 671
<u>Total Provisions sur Clients</u>	<u>-1 467 718</u>	<u>-1 312 671</u>
<u>Créances nettes</u>	<u>9 496 577</u>	<u>10 897 702</u>

IV.6 Autres actifs courants (en DT):

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 10.293.511 DT contre 6.686.386 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Fournisseurs avances & acomptes	1 551 321	1 962 257
● Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
● Personnel, avances & acomptes	325 163	266 862
● Etat, impôts & taxes	6 424 828	3 415 555
● Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
● Débiteurs divers	1 279 971	316 328
● Charges constatées d'avance	12 161	817
<u>Total AAC</u>	<u>10 567 302</u>	<u>6 935 677</u>
● Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	-273 792	-249 292
<u>Total Provisions sur AAC</u>	<u>-273 792</u>	<u>-249 292</u>
<u>AAC nets</u>	<u>10 293 511</u>	<u>6 686 386</u>

IV.7 Placements & autres actifs financiers (en DT):

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 Décembre 2015 à 2.090.029 DT contre 3.090.029 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Placements à terme	2 000 000	3 000 000
● Titres « Labo. Neitum »	90 029	90 029
<u>Total Placements & AAF</u>	<u>2 090 029</u>	<u>3 090 029</u>

Les titres de placements courants au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2014	Acquisition en 2015	Augmentation capital	Cession en 2015	Valeurs au 31/12/2015	Titres Emis	Titres appartenant à Unimed	
							Nombre	En %
"Labo. Neitum"	90 029				90 029	196	10	5,10%
Total	90 029	0	0	0	90 029			

Aucune provision pour dépréciation n'est constituée sur ces titres.

IV.8 Liquidités (en DT):

Le solde des liquidités s'élève au 31 Décembre 2015 à 11.546.960 DT contre 12.206.223 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Placement courants	116	116
• Effets à l'encaissement	0	1 524 492
• Chèques à l'encaissement	485 237	640 804
• Banques en TND	9 329 392	5 587 502
• Banques en devises	1 670 104	4 418 749
• e-dinars	1 000	1 000
• CCP	575	575
• Caisse	15 952	12 986
• Blocage / déblocage	44 585	20 000
<u>Total Liquidités</u>	<u>11 546 960</u>	<u>12 206 223</u>

IV.9 Capitaux Propres (en DT):

Le solde des capitaux propres avant affectation s'élève au 31 Décembre 2015 à 73.507.553 DT contre 68.933.980 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Capital	25 450 000	22 450 000
<u>Total Capital</u>	<u>25 450 000</u>	<u>22 450 000</u>
• Primes d'émission	5 352 000	5 352 000
• Réserves légales	2 245 000	2 020 000
• Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
• Réserves libres	21 940 438	17 696 328
• Réserves spéciales de réinvestissement	6 143 040	6 143 040
<u>Total Réserves</u>	<u>38 458 325</u>	<u>33 989 214</u>
• Subventions d'investissement	36 298	125 655
<u>Total Autres capitaux propres</u>	<u>36 298</u>	<u>125 655</u>
• Résultats reportés	0	79
• Modifications comptables affectant les résultats reportés	-3 512 966	0
<u>Total Résultats reportés</u>	<u>-3 512 966</u>	<u>79</u>
<u>Total des capitaux propres avant résultat</u>	<u>60 431 657</u>	<u>56 564 948</u>
• Résultat de l'exercice	13 075 896	12 369 032
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>73 507 553</u>	<u>68 933 980</u>

IV.10 Emprunts (en DT):

Le solde des emprunts s'élève au 31 Décembre 2015 à 3.546.994 DT contre 5.333.747 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Emprunt - AB	2 820 760	4 811 885
• Emprunt - Leasing	726 234	521 862
Total Emprunts	3 546 994	5 333 747

IV.11 Autres passifs non courants (en DT):

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 627.361 DT contre 530.736 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Provisions pour risques et charges	627 361	530 736
Total Autres passifs non courants	627 361	530 736

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT):

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2015 à 4.170.585 DT contre 6.392.269 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Fournisseurs d'exploitation locaux	1 084 791	1 839 685
• Fournisseurs locaux, effets à payer	139 382	128 403
• Fournisseurs, factures non parvenues	24 896	858 204
• Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 874 327	3 502 609
• Fournisseurs étrangers, paiements en cours	0	10 936
• Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	47 189	52 432
Total Fournisseurs	4 170 585	6 392 269

IV.13 Autres passifs courants (en DT):

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 5.704.823 DT contre 5.186.115 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Personnel & comptes rattachés	411 704	336 903
• Etat, impôts & taxes	3 025 981	2 886 264
• Actionnaires, dividendes à payer	875 519	740 373
• Sécurité sociale	650 879	541 492
• Charges à payer	740 739	681 081
Total APC	5 704 823	5 186 115

IV.14 Autres passifs financiers (en DT):

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2015 à 2.368.614 DT contre 2.210.316 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Échéances à moins d'un an, AB	1 991 125	1 991 125
• Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	369 462	213 154
• Intérêts courus	8 027	6 037
<u>Total APF</u>	<u>2 368 614</u>	<u>2 210 316</u>

IV.15 Concours bancaires (en DT):

Les Concours bancaires s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 63.503 DT contre 19.200 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Concours bancaires	63 503	19 200
<u>Total Concours bancaires</u>	<u>63 503</u>	<u>19 200</u>

V. Notes à l'état de résultat

V.1 Revenus (en DT):

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59.491.435 DT contre 57.614.344 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Ventes à l'export	20 978 395	23 923 942
• Ventes locales	38 513 040	33 690 402
Total Revenus	59 491 435	57 614 344

V.2 Autres produits d'exploitation (en DT):

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 827.776 DT contre 263.325 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Quote-part des Subv. Invst.	791 833	219 454
• Autres Produits d'Exploitation	35 943	43 871
Total Autres produits d'exploitation	827 776	263 325

V.3 Variation des PF & encours (en DT):

Les stocks des produits finis et encours ont connu une hausse de 2.731.120 DT au 31 décembre 2015 contre une hausse de 1.927.503 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Variation des PF & Encours	2 731 120	1 927 503
Total Variation des PF & Encours	2 731 120	1 927 503

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (en DT):

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 26.110.089 DT contre 23.065.248 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Matières premières	15 781 914	14 513 959
● Articles de conditionnement	8 322 114	6 775 454
● Fournitures de conditionnement	235 137	310 945
● Fournitures et outillage de Labo.	848 460	601 751
● Fournitures hygiéniques	72 153	120 990
● Produits d'entretien	123 927	136 954
● Fournitures de bureau	149 888	105 668
● Autres approvisionnements	653 137	462 899
● Variation de stocks	-2 229 634	-2 226 284
● Vêtements de travail	72 109	91 877
● Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	2 080 724	2 171 035
● R.R.R. obtenus sur achats	161	0
<u>Total Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>26 110 089</u>	<u>23 065 248</u>

V.5 Charges de personnel (en DT):

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 8.775.592 DT contre 7.982.433 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Salaires & compléments de salaires	7 480 934	6 814 490
● Charges sociales légales	1 279 398	1 157 793
● Autres charges sociales	15 260	10 150
<u>Total Charges de personnel</u>	<u>8 775 592</u>	<u>7 982 433</u>

V.6 Dotations aux amortissements et provisions (en DT):

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 6.084.770 DT contre 8.956.248 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Dot. Amort. des Immob. Incorp	360 887	405 390
● Dot. Amort. des Immob. Corp	5 949 077	8 551 061
● Dot. Prov. pour dépréciation des Immob. Fin	68 977	0
● Dot. Prov. pour dépréciation des créances	155 047	118 623
● Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	24 500	0
● Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	-231 963	-426 150
● Dot. Prov. Pour risques et charges	-241 754	307 324
<u>Total Dotation aux Amort. & Prov.</u>	<u>6 084 770</u>	<u>8 956 248</u>

V.7 Autres charges d'exploitation (en DT):

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 5.941.575 DT contre 5.452.990 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Loyers	73 758	50 298
● Entretien & réparation	1 827 133	1 387 121
● Assurances	359 981	274 859
● Etudes & services extérieurs	1 077 583	1 203 546
● Honoraires	487 230	377 911
● Transports	385 694	492 930
● Frais postaux et de télécom.	93 833	97 757
● Services bancaires	159 768	133 715
● Missions, réceptions, voyages	493 238	495 827
● Relations publiques	493 781	541 491
● Dons	73 189	81 268
● Droits, impôts & taxes	416 385	316 266
<u>Total Autres charges d'exploitation</u>	<u>5 941 575</u>	<u>5 452 990</u>

V.8 Charges financières nettes (en DT):

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 744.684 DT contre 310.459 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Intérêts d'emprunts	325 349	438 486
● Intérêts des Aut.Op.de Financement	48 450	22 291
● Intérêts des comptes courants	62 517	29 552
● Intérêts des autres dettes	165	482
● Différence de change	308 204	-179 956
● Revenus des autres créances	0	-396
<u>Total Charges financières nettes</u>	<u>744 684</u>	<u>310 459</u>

V.9 Revenus des placements (en DT):

Les revenus des placements s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 162.267 DT contre 449.574 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Produits des placements courants	162 267	449 574
<u>Total Revenus des placements</u>	<u>162 267</u>	<u>449 574</u>

V.10 Autres gains ordinaires (en DT):

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 562.775 DT contre 203.624 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Plus value de cession d'Immo.	235 822	38 464
• Produits divers ordinaires	326 953	165 159
<u>Total Autres gains ordinaires</u>	<u>562 775</u>	<u>203 624</u>

V.11 Autres pertes ordinaires (en DT):

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 367.323 DT contre 11.237 DT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Autres pertes ordinaires	362 134	11 237
• Moins value de cession d'Immo.	5 189	0
<u>Total Autres pertes ordinaires</u>	<u>367 323</u>	<u>11 237</u>

V.12 Impôt sur les sociétés (en DT):

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 Décembre 2015 à 2.675.444 DT contre 2.310.724 DT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
• Impôt sur les sociétés	2 675 444	2 310 724
<u>Total Impôt sur les sociétés</u>	<u>2 675 444</u>	<u>2 310 724</u>

VI. Notes à l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux d'exploitation :

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 12.323.244 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la reprise des provisions, la quote-part des subventions d'investissement et l'effet des modifications comptables.

VI.2 Flux d'investissement :

Les flux affectés à l'investissement ont dégagés un déficit de <5.977.425 DT> et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour <6.122.549 DT > ;
- Encaissement suite à la cession d'immobilisations corporelles pour 134.200 DT ;
- Encaissement suite à la cession d'immobilisations financières de 10.923 DT correspondant à la restitution de cautions fiscales.

VI.3 Flux de financement :

Les flux affectés au financement ont dégagés un déficit de <7.049.384 DT> et se détaillent comme suit :

- Distributions de dividendes aux actionnaires pour <4.764.854 DT> constituées des dividendes décidés au cours de 2015 totalisant un montant de 4.900.000DT ajustés par la variation du compte « actionnaires-dividendes à payer » soit 135.146 DT ;
- Remboursement d'emprunts bancaires pour <1.991.125 DT> et d'emprunts leasing pour <293.406 DT>.

VII. Notes aux parties liées

VII.1 Identification des parties liées :

Les parties liées à la société « Unimed » sont les suivants :

- Le PDG : Mr Ridha CHARFEDDINE
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRA HUILES SARL
- La société UNIREST SARL
- La société ISSIS
- La société SENA-MED
- La société INES-TRADE

VII.2 Transactions avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées survenues en 2015 sont détaillées ci-après :

- Des revenus locatifs d'un atelier et d'un local administratif à INOX MED pour un montant annuel HTVA de 12.000 dinars et 2.400 dinars respectivement.
- A noter que l'augmentation contractuelle de 5% du loyer n'a pas été appliquée.
- Des revenus locatifs d'un local pour un montant annuel HTVA de 1.200 dinars facturés à INES-TRADE.
- Des acquisitions d'immobilisations auprès de SMB pour un montant de 26.987 dinars.
- Des acquisitions d'immobilisations auprès de INOX MED pour un montant de 800.000 dinars pour les travaux du bloc L et G.
- Des achats d'huile d'olive auprès de SARRA HUILES pour un montant de 5.361 dinars.
- Des charges liées à la facturation des frais de restauration par UNIREST pour un montant 282.976 Dinars.
- Des charges locatives pour un montant 60.000 Dinars facturé par ISSIS pour un local à Tunis.
- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2015 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

- **Débiteurs divers :**

Société	Solde en dinars
SARRA HUILES	6 077
INOX MED	25 679

- **Fournisseurs :**

Société	Solde en dinars
SARRA HUILES	-1 441
SMB	97 530
ISSIS	-112 100
INOX MED	-207 022
UNIREST	-33 774
SENA-MED	30 000

VIII. Note sur les évènements post clôture

Aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IX. Autres notes complémentaires

IX.1 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
Engagements Donnés						
a) Garanties personnelles						
-Cautionnement	1 705 558	UBCI				
	524 123	AMEN BANK				
-Aval						
-Autres garanties						
b) Garanties réelles						
-Hypothèque	12 000 000	AMEN BANK				Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
-Nantissement	12 000 000	AMEN BANK				Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
	2 873 876	UBCI				
	4 124 347	AMEN BANK				
c) Effets escomptés et non échus	634 822	UIB				
	626 882	ATB				
d) Créances à l'exportation mobilisées	727 352	AMEN BANK				
e) Abandon de créances						
f) Créances Leasing						
Total	35 216 961					
Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-Cautionnement						
-Aval						
-Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques						
-Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total						
Engagements réciproques						
Total						

Les dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Restant dû au 31/12/2015	Valeur comptable nette des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant	Néant
• Emprunt d'investissement	12 000 000	4 811 885	5 711 555	Néant
• Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant	Néant
• Autres	Néant	Néant	Néant	Néant

IX.2 Solde intermédiaire de gestion

Produits	31.12.2015 31.12.2014		Charges	31.12.2015 31.12.2014		Soldes	31.12.2015 31.12.2014	
CA Local	38 513 040	33 690 402	Stockage	2 731 120	1 927 503			
CA Export	20 978 395	23 923 942						
Autres produits d'exploitation	827 776	263 325						
Total	60 319 211	57 877 669	Total	2 731 120	1 927 503	Production	63 050 331	59 805 172
Production	63 050 331	59 805 172	Achats consommés	26 110 089	23 065 248	Marge sur coût matière	36 940 243	36 739 924
Marge sur coût matière	36 940 243	36 739 924	Autres charges externes	5 525 190	5 136 723	Valeur ajoutée	31 415 053	31 603 201
Valeur ajoutée	31 415 053	31 603 201	Charges de personnel	8 775 592	7 982 433	Excédent brut d'exploitation	22 223 076	23 304 502
			Impôts et taxes	416 385	316 266			
			Total	9 191 977	8 298 699			
Excédent brut d'exploitation	22 223 076	23 304 502	Charges financières nettes	744 684	310 459	Résultat des activités ordinaires	13 075 896	12 369 032
Autre produits ordinaires	562 775	203 624	Autres charges ordinaires	367 323	11 237			
Produits de placement	162 267	449 574	Dotations aux amort et prov	6 084 770	8 956 248			
			Impôt sur les bénéfices	2 675 444	2 310 724			
Total	22 948 118	23 957 700	Total	9 872 221	11 588 668			
Résultat des activités ordinaires	13 075 896	12 369 032				Résultat après modif. comptables	9 562 930	12 369 032
Gains extraordinaires	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Effets positif des modif. comptables	0	0	Effets négatifs des modif. comptables	3 512 966	0			
Total	13 075 896	12 369 032	Total	3 512 966	0			

IX.3 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Rubrique	Montant	Ventilation			
		Coût de production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	26 110 089	25 877 748	107 581	71 532	53 229
Charges de personnel	8 775 592	5 866 604	1 319 325	1 298 050	291 613
Dotation aux Amort. & Prov.	6 084 770	5 285 304	498 905	261 706	38 856
Autres charges d'exploitation	5 941 575	2 351 830	1 538 102	1 548 669	502 975
Charges financières nettes	744 684	0	0	0	744 684
Autres pertes ordinaires	367 323	240 041	0	0	127 281
Impôt sur les sociétés	2 675 444	0	0	0	2 675 444
Total	50 699 477	39 621 527	3 463 912	3 179 956	4 434 082

IX.4 Tableau de variation des capitaux propres 2014-2015

	Capital Social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2014	22 450 000	2 020 000	6 143 040	25 826 174	79	12 369 032	125 655	68 933 980
Affectation en réserves et résultats reportés	0	225 000	3 000 000	4 244 111	-79	-7 469 032	0	0
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	-4 900 000	0	-4 900 000
Augmentation de capital	3 000 000	0	-3 000 000	0	0	0	0	0
Modification comptable					-3 512 966			-3 512 966
Nouvelles subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	702 476	702 476
Résorption des subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	-791 833	-791 833
Résultat au 31 décembre 2015	0	0	0	0	0	13 075 896	0	13 075 896
Situation au 31 décembre 2015	25 450 000	2 245 000	6 143 040	30 070 285	-3 512 966	13 075 896	36 298	73 507 553

IX.5 Résultat par action

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	13 075 896	12 369 032
Nombre d'actions moyen pondéré	242 007	214 514
Résultat par action	54	58

IX.6 Etat des subventions d'investissement

Nature	Donneur	Etendue	Nouvelle subvention 2015	QP inscrite aux résultats 2014 et antérieurs	QP inscrite au résultat 2015	Valeur au 3/12/2015	Conditions non remplies
2ème suivi du 4ème plan de mise à niveau (2009/542)	Ministère de l'industrie	367 740	0	312 579	55 161	0	Néant
3ème suivi du 4ème plan de mise à niveau (2009/542)	Ministère de l'industrie	702 476	702 476	0	702 476	0	Néant
Investissement technologique à caractère prioritaire (2008/322)	Ministère de l'industrie	30 919	0	5 797	25 122	0	Néant
Projet de tri-génération	PROPARCO	51 854	0	6 482	9 074	36 298	Néant
TOTAL		1 152 989	702 476	324 858	791 833	36 298	

IX.7 Les immobilisations acquis en leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an et - de 5 ans
2014	N°0292370	Matériel de transport	895 345	205 709	316 153
2015	N°0330180	Matériel de transport	357 443	75 054	210 087
2015	N°0344080	Matériel de transport	93 325	20 726	69 313
2015	N°0351260	Matériel de transport	203 318	67 973	130 681
Total			1 549 431	369 462	726 234

Total des paiements minimaux au titre de la location au 31-12-2015	1 465 438
Valeur actualisée des paiements au titre de la location	1 465 438
Ecart	0
Loyer conditionnels inclus dans les charges de la période	0
Total à la date de clôture des futurs paiements minimaux de contrats de sous-location que l'on s'attend à recevoir au titre de sous location non réalisables	0

Description générale des dispositions significatives des contrats :

Année	Contrat	Valeur Brute	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total des Échéance	Loyer mensuel TTC
2014	N°0292370	895 345	7,60%	48	19 451
2015	N°0330180	357 443	8,31%	48	8 036
2015	N°0344080	93 325	8,57%	48	2 287
2015	N°0351260	203 318	8,35%	36	6 664
Total		1 549 431			

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la société «Unimed»,*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Unimed », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers. Ces états financiers dégagent un total net bilan de 89.989.434 ^{DT} et font ressortir des capitaux propres de 73.507.553 ^{DT}, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 13.075.896 ^{DT}.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société «*Unimed*» au 31 Décembre 2015, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserves exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait que suite à une vérification approfondie subie par la société et couvrant les exercices 2004 à 2007, un montant de 970.389 DT a été saisi par l'administration fiscale.

En date du 02/04/2014, un jugement de première instance a été prononcé en faveur de la société «*Unimed*» réduisant le montant de la taxation de 639.238 DT.

Ce jugement a été attaqué devant la cour d'appel par la société et par l'administration fiscale. A ce jour, aucun jugement définitif n'a encore été prononcé par la cour d'appel.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi :

- Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale ;
- Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Sousse, le 20 mai 2016

***Le commissaire aux comptes
C.T.E.C.
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT***

Bacem Grati

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la société «Unimed»,*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers des nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration a autorisé les conventions et les opérations visées aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

A- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1- Les soldes des comptes « dividendes à payer » et « charges à payer » au Président Directeur Général se présentent comme suit à la clôture de l'exercice 2015 :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2015</u>	<u>Déc. 2014</u>
● Actionnaires, dividendes à payer	190 715	178 130
● Charges à payer au PDG	5 086	5 040
<i>Total passifs courants</i>	<i>195 800</i>	<i>183 170</i>

2- Le solde du compte « dividendes à payer » aux autres actionnaires s'élèvent à 684.804 DT au 31/12/2015 contre un solde de 562.243 au 31/12/2014.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

1- Les salaires bruts servis au président directeur général s'élèvent au titre de l'exercice 2014 à 435.079 DT.
La somme des rémunérations nettes dues au Président Directeur Général s'élève à un solde de 5.086 DT au 31/12/2015.

- 2-** Le directeur général adjoint du pôle administratif et financier perçoit une rémunération annuelle brute de 119.359 DT.
La somme des rémunérations nettes dues au directeur général adjoint s'élève à un solde de 34.514 DT au 31/12/2015.
- 3-** Le directeur général adjoint du pôle technique perçoit une rémunération annuelle brute de 91.181 DT.
La somme des rémunérations nettes dues au directeur général adjoint s'élève à un solde de 5 083 DT au 31/12/2015.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Sousse, le 20 mai 2016

***Le commissaire aux comptes
C.T.E.C.
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT***

Bacem Grati

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Mars 2016.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Mars 2016, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- La société « SICAV AVENIR » emploie 21,40 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'observation formulée au niveau du point 1 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Mars 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2016.

Tunis, le 29 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/03/2016
(Unité : en Dinars)

	<i>Notes</i>	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	996 704	949 317	993 357
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		332 668	416 858	318 443
b - Obligations et Valeurs assimilées		664 037	532 459	674 914
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		271 541	361 615	247 890
a - Placements monétaires	3-3	207 234	307 021	204 932
b - Disponibilités	3-9	64 308	54 594	42 958
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 268 594	1 311 280	1 241 595
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 444	3 306	4 127
PA 2 - Autres créditeurs divers		8	-	8
TOTAL PASSIF		3 453	3 306	4 135
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	1 212 767	1 259 607	1 193 319
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	52 374	48 367	44 141
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		44 103	41 753	7
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 271	6 614	44 134
ACTIF NET		1 265 141	1 307 974	1 237 460
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 268 594	1 311 280	1 241 595

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 31 Mars 2016

(Unité : en Dinars)

	<i>Notes</i>	<i>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/12/2015</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	9 282	6 945	47 254
a - Dividendes		-	-	18 471
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 282	6 945	28 783
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	2 418	3 212	10 743
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 701	10 157	57 998
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 426	-3 543	-13 907
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 274	6 614	44 091
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-1
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 274	6 614	44 090
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-3	-	44
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 271	6 614	44 134
 <u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		3	0	-44
* Variation des +/- values potentielles sur titres		45 480	-46 956	-69 430
* +/- values réalisées sur cession des titres		-24 831	20 885	-26 424
* Frais de négociation de titres		-142	-323	-989
 RESULTAT NET DE LA PERIODE		28 781	(19 780)	(52 753)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Mars 2016

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/01/2016au 31/03/2016	Période du 01/01/2015au 31/03/2015	Période du 01/01/2015au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	8 274	6 614	44 090
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	45 480	- 46 956	- 69 430
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 24 831	20 885	- 26 424
d - Frais de négociation de titres	- 142	- 323	- 989
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 41 746
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	-	4 205
* Capital	-	-	4 266
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 105
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	44
b - Rachats	- 1 100	-	-
* Capital	- 1 038	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	- 21	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	- 41	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	27 681	- 19 780	- 90 294
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 237 460	1 327 754	1 327 754
b - En fin de période	1 265 141	1 307 974	1 237 460
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	22 988	22 912	22 912
b - En fin de période	22 968	22 912	22 988
VALEUR LIQUIDATIVE	55,083	57,087	53,831
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	2,33%	-1,49%	-3,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/03/2016

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 996 704 DT contre 949 317 DT au 31/03/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
<i>Coût d'acquisition</i>	1 041 003	1 018 205	1 082 259
- Actions et droits rattachés	328 603	471 134	405 830
- Titres OPCVM	62 430	27 096	16 459
- Obligations et valeurs assimilées	649 970	519 975	659 970
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-58 366	-81 372	-103 846
- Actions et droits rattachés	-58 850	-81 867	-103 848
- Titres OPCVM	484	495	2
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	14 067	12 484	14 944
Total	996 704	949 317	993 357

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 282 DT pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 contre un montant de 6 945 DT du 01/01/2015 au 31/03/2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
- Revenus des actions	-	-	16 123
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	2 349
- Revenus des Obligations	9 282	6 945	28 783
Total	9 282	6 945	47 254

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016, à 207 234 DT contre 307 021 DT au 31/03/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Bons de trésor à court terme	-	207 796	-
Compte à terme	207 234	99 225	204 932
Total	207 234	307 021	204 932

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016, à 2 418 DT contre à 3 212 DT du 01/01/2015 au 31/03/2015, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
- Intérêts/ Placements à terme	2 418	2 377	9 714
- Intérêts/ Bons de trésor	-	835	1 030
Total	2 418	3 212	10 743

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2016	
- Montant	1 193 319
- Nombre de titres	22 988
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	- 1 059
- Nombre de titres	20
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	45 480
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-24 831
- Frais de négociation de titres	-142
Capital au 31/03/2016	
- Montant	1 212 767
- Nombre de titres	22 968
- Nombres d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice en cours	8 271	6 614	44 134
Sommes distribuables des exercices antérieurs	44 103	41 753	7
Total	52 374	48 367	44 141

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 3 444 DT contre 3 306 DT au 31/03/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
- Gestionnaire	1 071	1 112	1 045
- Dépositaire	2 374	2 194	3 082
Total	3 444	3 306	4 127

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016, à 3 426 DT contre 3 543 DT du 01/01/2015 au 31/03/2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	3 132	3 252	12 727
- Rémunération du dépositaire	294	291	1 180
Total	3 426	3 543	13 907

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 64 308 DT contre 54 594 DT au 31/03/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
- Avoirs en banque	64 308	54 594	42 958
Total	64 308	54 594	42 958

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 31/03/2016 par rapport à celui du 31/03/2015, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Dividendes à recevoir	348	348	348
Total	348	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/03/2016

(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		328 603,271	269 753,063	21,26%	21,32%
ASSAD	3 842	21 188,700	17 830,722	1,41%	1,41%
ATB	3 000	13 095,569	15 840,000	1,25%	1,25%
ATL	15 475	43 857,120	47 059,475	3,71%	3,72%
ATTIJARI BANK	2 171	57 415,900	61 408,906	4,84%	4,85%
BTE ADP	450	13 823,182	7 681,500	0,61%	0,61%
CAR CEMENT	7 600	18 344,830	9 978,800	0,79%	0,79%
CIL	500	7 500,000	8 074,000	0,64%	0,64%
SFBT	500	13 200,000	13 090,500	1,03%	1,03%
SIAME	2 000	5 260,000	4 502,000	0,35%	0,36%
SIPHAT	1 400	35 593,600	7 294,000	0,57%	0,58%
SOTRAPIL	2 490	36 919,130	24 651,000	1,94%	1,95%
SOTUVER	4 300	23 103,240	15 931,500	1,26%	1,26%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 600,000	0,52%	0,52%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	29 810,660	2,35%	2,36%
Obligations		649 970,000	664 036,599	52,34%	52,49%
AMENBANK2009 B	500	29 990,000	30 644,742	2,42%	2,42%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	50 434,754	3,98%	3,99%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	100 000,000	101 632,568	8,01%	8,03%
BNA 2009 SUB	1 000	59 980,000	62 521,578	4,93%	4,94%
BTE 2009	1 000	40 000,000	40 908,853	3,22%	3,23%
BTK 2014-1 B	1 000	100 000,000	101 742,405	8,02%	8,04%
CIL 2012/1	500	10 000,000	10 001,315	0,79%	0,79%
ELW 2013	1 000	60 000,000	63 038,164	4,97%	4,98%
HL SUB 2015-1	1 000	100 000,000	102 198,558	8,06%	8,08%
TL 2013-2 B	1 000	100 000,000	100 913,662	7,95%	7,98%
OPCVM		62 430,210	62 914,555	4,96%	4,97%
SICAV_EPARGNANT	605	62 430,210	62 914,555	4,96%	4,97%
Total Général		1 041 003,481	996 704,217	78,57%	78,78%

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 faisant ressortir un total de 21 994 555 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 214 233 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 21 931 600 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 28 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016

Montants exprimés en dinars

	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		17 284 329	24 658 695	17 334 306
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	17 284 329	24 658 695	17 334 306
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	2 493 122	3 471 961	4 465 200
Disponibilités	3.3	2 217 104	6 030 114	5 207 897
		4 710 226	9 502 075	9 673 097
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		21 994 555	34 160 770	27 007 403
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	60 440	93 026	65 310
Autres créditeurs divers	3.5	2 515	4 914	2 927
TOTAL PASSIF		62 955	97 940	68 237
Capital	3.6	21 021 170	32 660 177	26 034 298
Sommes distribuables	3.7	910 430	1 402 653	904 868
Sommes distribuables des exercices antérieurs		730 186	1 122 942	93
Sommes distribuables de l'exercice encours		180 244	279 711	904 775
ACTIF NET		21 931 600	34 062 830	26 939 166
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 994 555	34 160 770	27 007 403

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus du portefeuille-titres		209 852	347 818	1 091 860
Dividendes		-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	209 728	347 818	1 091 572
Autres revenus		124	-	288
Revenus des placements monétaires	4.2	57 918	68 236	249 315
Total des revenus des placements		267 770	416 054	1 341 175
Charges de gestion des placements	4.3	<60 440>	<93 027>	<299 082>
Revenu net des placements		207 330	323 027	1 042 093
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.4	<6 955>	<12 062>	<35 488>
Résultat d'exploitation		200 375	310 965	1 006 605
Régularisation du résultat d'exploitation		<20 131>	<31 254>	<101 830>
Sommes distribuables de la période		180 244	279 711	904 775
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		20 131	31 254	101 830
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		1 264	<1 892>	<568>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		12 594	5 543	10 321
Frais de négociation de titre		-	-	<4>
Résultat net de la période		214 233	314 616	1 016 354

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>214 233</u>	<u>314 616</u>	<u>1 016 354</u>
Résultat d'exploitation		200 375	310 965	1 006 605
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 264	<1 892>	<568>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		12 594	5 543	10 321
Frais de négociation de titre		-	-	<4>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-	<820 274>
<u>Transactions sur le capital</u>		<5 221 799>	<5 941 407>	<12 946 535>
Souscriptions		8 975 147	7 353 633	67 234 368
Capital		8 624 163	7 080 204	65 359 769
Régularisation des sommes non distribuables		4 276	520	3 602
Régularisation des sommes distribuables		346 708	272 909	1 870 997
Rachats		<14 196 946>	<13 295 040>	<80 180 903>
Capital		<13 650 028>	<12 793 422>	<77 704 868>
Régularisation des sommes non distribuables		<5 397>	<1 001>	<4 179>
Régularisation des sommes distribuables		<541 521>	<500 617>	<2 471 856>
<u>Variation de l'actif net</u>		<5 007 566>	<5 626 791>	<12 750 455>
<u>Actif net</u>				
En début de période		26 939 166	39 689 621	39 689 621
En fin de période		21 931 600	34 062 830	26 939 166
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		256 465	378 120	378 120
En fin de période		206 955	321 819	256 465
<u>Valeur liquidative</u>		105,973	105,845	105,040
<u>Taux de rendement annualisé</u>		3,57%	3,40%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés au 31 MARS 2016

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché au 31 mars 2016 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, elles demeurent évaluées à leur coût d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 mars 2016. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Emprunt national				
EMPRUNT NAT CAT B	1 000	97 000	101 670	0,46%
EMPRUNT NATIONAL 2014 A	14 727	144 879	152 193	0,69%
Total Emprunt national		241 879	253 863	1,15%
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	195 000	204 428	0,93%
AIL 2011/1	10 000	200 000	208 521	0,95%
AIL 2012/1 F	5 000	200 000	208 446	0,95%
AIL 2013-1 TF	5 000	300 000	314 046	1,43%
AIL 2014-1 TF	5 000	400 000	415 637	1,89%
AMEN BANK 2006	11 880	118 800	119 658	0,54%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	133 300	136 620	0,62%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	240 000	246 016	1,12%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	70 000	71 884	0,33%
AMEN BANK SUB, 2014-C	3 000	240 000	241 311	1,10%
ATB 2007/1 A	2 000	40 000	41 450	0,19%
ATB 2007/1 D	2 000	136 000	142 091	0,65%
ATL 2010/2 TV	10 000	400 000	404 269	1,84%
ATL 2011 TF	2 000	120 000	120 787	0,55%
ATL 2013-1 TF	3 000	300 000	315 384	1,43%
ATL 2013-2 TF	5 000	500 000	510 859	2,32%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	400 000	403 455	1,83%
ATL SUBORDONNE 2008	4 600	275 414	285 033	1,30%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	285 711	288 155	1,31%
BH 2009	5 000	346 000	349 688	1,59%
BH SUBORDONNE 2015 CAT,A TF	13 650	1 365 000	1 433 002	6,52%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	1 499 511	1 563 248	7,11%
BTE 2010 A	1 500	75 000	76 656	0,35%
BTE 2010 B	3 500	262 500	269 113	1,22%
BTK 2009 CAT,D	1 500	105 000	105 470	0,48%
BTK 2012/1 B	10 000	571 450	582 309	2,65%
CIL 2012/1 TF	4 000	80 000	80 021	0,36%
CIL 2014/1	5 000	400 000	416 430	1,89%

CIL 2014/2	5 000	400 000	404 120	1,84%
STB 2008/2	3 000	168 750	169 781	0,77%
TL 2011/3 F	9 000	180 000	181 450	0,82%
TL 2012/1 B TF	2 800	224 000	233 425	1,06%
TL 2012-2 B	6 600	528 000	533 687	2,43%
TL 2013-1 CAT B TF	5 000	500 000	514 342	2,34%
TL SUBORDONNE 2013	5 350	321 000	337 453	1,53%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	800 000	810 233	3,68%
UIB 2009/1 TR B	5 000	299 900	309 241	1,41%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 050 000	1 084 774	4,93%
UIB 2011/1 TR B	4 000	320 000	329 650	1,50%
UIB 2011/2	6 000	257 040	259 096	1,18%
Total Obligations de sociétés		14 307 376	14 721 239	66,94%
<u>FCC BIAT</u>				
FCC BIAT CREDIMMO 2 P3	200	150 628	151 539	0,69%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	92 829	93 344	0,42%
Total FCC BIAT		243 457	244 883	1,11%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 11/08/2022 5.60%	1 000	950 500	986 297	4,48%
BTA MARS 2019 5.50%	1 060	1 037 879	1 041 183	4,73%
Total Bons du trésor assimilables		1 988 379	2 027 480	9,22%
<u>Bons du trésor Zéro Coupon</u>				
BTZC OCT 2016	40	28 532	36 864	0,17%
Total Bons du trésor Zéro Coupon		28 532	36 864	0,17%
Total obligations et valeurs assimilées		16 809 624	17 284 329	78,58%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
BTK au 27/04/2016	1 000 000	972 947	996 092	4,53%
BTK au 04/05/2016	500 000	486 941	497 606	2,26%
Total émetteur BTK	1 500 000	1 459 888	1 493 698	6,79%
TUNISIE FACTORING au 08/04/2016	500 000	497 911	499 512	2,27%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	500 000	497 911	499 512	2,27%
AMEN BANK 03/04/2016	500 000	499 559	499 912	2,27%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	499 559	499 912	2,27%
Total Certificats de dépôt	2 500 000	2 457 358	2 493 122	11,34%
Total placements monétaires	2 500 000	2 457 358	2 493 122	11,34%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	19 565	5 545 349	119 181
Achat souscription à régler	-	-	37
Vente titres à encaisser	-	289 722	-
Amen Bank Pasteur	1 997 500	129 503	3 680 998
Liquidation émissions/rachats	5 519	37 889	259 535
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	20 672	24 713	21 190
Amen Bank Med V	177 982	7 881	1 131 194
Compte à terme Amen Bank Pasteur	-	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 4 134 >	< 4 943 >	< 4 238 >
	<u>2 217 104</u>	<u>6 030 114</u>	<u>5 207 897</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Frais de gestion à payer	60 440	93 026	65 310
	<u>60 440</u>	<u>93 026</u>	<u>65 310</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevances CMF à Payer	2 072	3 059	2 209
TCL à payer	224	1661	502
Intérêts intercalaires perçus	219	194	216
	<u>2 515</u>	<u>4 914</u>	<u>2 927</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2016

Montant	26 034 298
Nombre de titres	256 465
Nombre d'actionnaires	215

Souscriptions réalisées

Montant	8 624 163
Nombre de titres	84 957
Nombre d'actionnaires entrants	6

Rachats effectués

Montant	13 650 028
Nombre de titres	134 467
Nombre d'actionnaires sortants	10

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 264
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	12 594
Frais de négociation sur titre	-
Régularisations des sommes non distribuables	-1 121

Capital au 31 mars 2016

Montant	21 021 170
Nombre de titres	206 955
Nombre d'actionnaires	211

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	200 375	310 965	1 006 605
Régularisation du résultat d'exploitation	< 20 131 >	< 31 254 >	< 101 830 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	<u>730 186</u>	<u>1 122 942</u>	<u>93</u>
	<u>910 430</u>	<u>1 402 653</u>	<u>904 868</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice clos</u> <u>au</u> <u>31/12/2015</u>
Intérêts sur obligations et FCC	196 571	256 681	935 180
Intérêts sur BTA	12 767	61 295	106 971
Intérêts sur BTZC	<u>390</u>	<u>29 842</u>	<u>49 421</u>
	<u>209 728</u>	<u>347 818</u>	<u>1 091 572</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice</u> <u>clos</u> <u>au</u> <u>31/12/2015</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	-	34 026	48 230
Intérêts sur certificats de dépôt	40 291	12 265	122 072
Intérêts sur dépôt à vue	17 627	21 945	77 400
Intérêts sur BTC	-	-	1 613
	<u>57 918</u>	<u>68 236</u>	<u>249 315</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</u>	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	60 440	93 027	299 082
	<u>60 440</u>	<u>93 027</u>	<u>299 082</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</u>	<u>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2015</u>
Redevance CMF	6 044	9 303	29 908
TCL	695	2 355	4 755
Autres Retenues	216	404	825
	<u>6 955</u>	<u>12 062</u>	<u>35 488</u>

5 – Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre : de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 faisant ressortir un total de 9 262 028 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice de 58 797 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 9 224 408 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 28 Avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		6 773 881	7 918 282	5 624 708
Obligations et valeurs assimilées		174 880	226 808	198 426
Titres OPCVM		235 477	83 526	233 137
	3.1	7 184 238	8 228 616	6 056 271
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	992 704	748 389	1 498 938
Disponibilités	3.3	1 085 086	1 944 912	1 824 609
		2 077 790	2 693 301	3 323 547
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		9 262 028	10 921 917	9 379 818
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	33 317	40 799	33 892
Autres créditeurs divers	3.5	4 303	5 314	7 353
TOTAL PASSIF		37 620	46 113	41 245
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	9 115 300	10 753 271	9 210 406
Sommes distribuables	3.7	109 108	122 533	128 167
Sommes distribuables des exercices antérieurs		125 838	151 026	4
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<16 730>	<28 493>	128 163
ACTIF NET		9 224 408	10 875 804	9 338 573
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 262 028	10 921 917	9 379 818

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus du portefeuille-titres		2 227	2 906	263 133
Dividendes		-	-	252 405
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	2 227	2 906	10 728
Revenus des autres valeurs		-	-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	20 979	16 425	71 056
<i>Total des revenus des placements</i>		23 206	19 331	334 189
Charges de gestion des placements	4.3	<33 317>	<39 178>	<153 053>
Revenu net des placements		<10 111>	<19 847>	181 136
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.4	<6 834>	<8 717>	<36 012>
Résultat d'exploitation		<16 945>	<28 564>	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation		215	71	<16 961>
Sommes distribuables de la période		<16 730>	<28 493>	128 163
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<215>	<71>	16 961
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		203 541	<385 147>	<960 655>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<120 462>	98 114	71 001
Frais de négociation de titres		<7 337>	<7 187>	<28 245>
Résultat net de la période		58 797	<322 784>	<772 775>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2016 AU 31 MARS 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
		58 797	<322 784>	<772 775>
Résultat d'exploitation		<16 945>	<28 564>	145 124
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		203 541	<385 147>	<960 655>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		<120 462>	98 114	71 001
Frais de négociation de titres		<7 337>	<7 187>	<28 245>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-	<154 622>
<u>Transactions sur le capital</u>				
		<172 962>	<50 705>	<983 323>
Souscriptions		-	11 901	1 084 888
Capital		-	11 974	1 056 114
Régularisation des sommes non distribuables		-	<218>	18 015
Régularisation des sommes distribuables		-	145	10 759
Rachats		<172 962>	<62 606>	<2 068 211>
Capital		<167 222>	<62 265>	<2 128 992>
Régularisation des sommes non distribuables		<3 626>	389	76 251
Régularisation des sommes distribuables		<2 114>	<760>	<24 807>
Droit de sortie		-	30	9 337
<u>Variation de l'actif net</u>				
		<114 165>	<373 489>	<1 910 720>
<u>Actif net</u>				
En début de période		9 338 573	11 249 293	11 249 293
En fin de période		9 224 408	10 875 804	9 338 573
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		4 186	4 634	4 634
En fin de période		4 110	4 613	4 186
<u>Valeur liquidative</u>				
		2 244,382	2 357,642	2 230,906
<u>Taux de rendement annualisé</u>				
		2,42%	-11,68%	-6,75%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2016**

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2016.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués en date d'arrêté à leur valeur de marché du 31 mars 2016, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, elles demeurent évaluées à leur coût d'acquisition.

La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	84 260	564 429	589 314	6,36%
AIR LIQUIDE	117	30 888	14 274	0,15%
AMEN BANK	11 460	284 326	244 247	2,64%
AMS	21 794	84 487	45 658	0,49%
ASTREE	1 287	36 696	49 936	0,54%
ATTIJARI BANK	1 000	28 225	28 286	0,31%
BH	9 650	151 525	165 710	1,79%
BIAT	4 360	300 359	377 532	4,08%
BNA	31 497	365 202	298 088	3,22%
BT	35 000	355 561	360 500	3,89%
CARTHAGE CEMENT	46 740	70 125	61 370	0,66%
CELLCOM	22 000	176 524	180 422	1,95%
CEREALIS	9 053	60 469	24 054	0,26%
DELICE HOLDING	5 069	74 300	57 265	0,62%
ESSOUKNA	96 586	477 969	340 176	3,67%
EURO-CYCLES	10 200	199 349	542 303	5,86%
GIF	56 741	135 022	122 447	1,32%
HEXABYTE	11 880	107 805	71 827	0,78%
I.C.F.	949	33 317	27 056	0,29%
MAGASIN GENERAL	13 574	376 026	384 633	4,15%
MIP	61 640	108 142	55 476	0,60%
OFFICEPLAST	112 108	250 001	444 396	4,80%
SAH TUNISIE	25 000	244 782	293 925	3,17%
SIAME	49 475	116 417	111 368	1,20%
SIMPAR	9 000	295 936	251 892	2,72%
SITS	76 480	180 736	141 488	1,53%
SOMOCER	65 262	150 156	106 964	1,15%
SOTEMAIL	27 220	68 376	53 351	0,58%
SOTIPAPIER	25 026	106 951	95 299	1,03%
SOTRAPIL	185	2 240	1 832	0,02%
SOTUVER	20 000	102 292	74 100	0,80%
STAR	1 820	310 488	304 404	3,29%
TELNET HOLDING	10 700	33 633	34 026	0,37%
TUNINVEST-SICAR	5 800	51 034	63 800	0,69%
TUNIS RE	45 000	416 528	374 715	4,05%
TUNISIE LEASING	20 000	417 490	333 860	3,60%
UIB	2 700	47 250	47 887	0,52%
Total actions et droits rattachés		6 815 056	6 773 881	73,14%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
MAXULA INVEST.SICAV	958	100 075	101 824	1,10%
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	133 653	1,44%
Total Titres OPCVM		232 376	235 477	2,54%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	46 415	46 672	0,50%
STB 2008/2	2 000	115 256	115 908	1,25%
TL 2011/1 F	200	3 950	4 139	0,04%
TL 2011/2 F	400	8 000	8 161	0,09%
Total Obligations et valeurs assimilés		173 621	174 880	1,89%
TOTAL		7 221 053	7 184 238	77,57%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificat de dépôt</u>				
HANNIBAL LEASING au 27/06/2016	500 000	493 120	493 350	5,33%
Total émetteur Hannibal Leasing	500 000	493 120	493 350	5,33%
BTE au 10/04/2016	500 000	499 282	499 354	5,39%
Total émetteur BTE	500 000	499 282	499 354	5,39%
Total Certificat de dépôt	1 000 000	992 402	992 704	10,72%
Total placements monétaires	1 000 000	992 402	992 704	10,72%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	20 110	1 814 538	966 161
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 265	7 982	9 222
Ventes de titres à encaisser	78 513	98 781	245 756
Amen Bank Pasteur	546 904	36 284	657 992
Compte à terme	500 000	-	-
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 253 >	< 1596 >	< 1 844 >
Achats de titres à régler	< 65 453 >	< 11 077 >	< 52 608 >
Total	<u><u>1 085 086</u></u>	<u><u>1 944 912</u></u>	<u><u>1 824 609</u></u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	9 555	11 270	9 715
Rémunération du distributeur exclusif à payer	22 295	26 298	22 668
Rémunération du dépositaire à payer	1 467	3 231	1 509
Total	<u><u>33 317</u></u>	<u><u>40 799</u></u>	<u><u>33 892</u></u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2016 se détaille comme suit:

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 281	2 520	4 954
Redevance CMF	794	930	783
TCL à payer	740	1 471	1 123
Autres (retenue à la source à payer)	488	393	493
Total	<u><u>4 303</u></u>	<u><u>5 314</u></u>	<u><u>7 353</u></u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2016</u>
Capital au 1^{er} janvier 2016	
Montant	9 210 406
Nombre de titres	4 186
Nombre d'actionnaires	88
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	< 167 222 >
Nombre de titres	76
Nombre d'actionnaires sortants	4
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 7 337 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	203 541
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	< 120 462 >
Droit de sortie	-
Régularisations des sommes non distribuables	< 3 626 >
Capital au 31 mars 2016	
Montant	9 115 300
Nombre de titres	4 110
Nombre d'actionnaires	84

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2016 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat d'exploitation	< 16 945 >	< 28 564 >	145 124
Régularisation du résultat d'exploitation	215	71	< 16 961 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	125 838	151 026	4
	<u>109 108</u>	<u>122 533</u>	<u>128 167</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2015</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	2 227	2 906	10 728
Total	2 227	2 906	10 728

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2015</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	-	10 021	22 386
Intérêts sur dépôt à vue	5 060	6 404	28 355
Intérêts sur certificat de dépôt	15 919	-	20 315
Total	20 979	16 425	71 056

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice clos</u> <u>au 31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	9 555	11 270	43 994
Rémunération du distributeur exclusif	22 295	26 298	102 654
Rémunération du dépositaire	1 467	1 610	6 405
Total	33 317	39 178	153 053

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	2 358	2 730	10 748
TCL	2 085	3 180	15 241
Honoraires du commissaire aux comptes	2 281	2 520	9 434
Autres frais	110	287	589
Total	<u>6 834</u>	<u>8 717</u>	<u>36 012</u>

4.5 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%. La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.091.604, un actif net D : 16.057.461 et un bénéfice de la période de D : 150.931.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	12 148 303,213	09 155 864,542	12 200 614,400
Obligations et valeurs assimilées		11 375 463,612	08 390 065,824	11 422 307,688
Titres des Organismes de Placement Collectif		772 839,601	765 798,718	778 306,712
Placements monétaires et disponibilités		3 943 291,724	7 343 200,679	3 942 707,341
Placements monétaires	5	998 961,496	4 184 767,769	2 500 755,523
Disponibilités		2 944 330,228	3 158 432,910	1 441 951,818
Créances d'exploitation	6	9,175	11 332,703	16 601,343
TOTAL ACTIF		16 091 604,112	16 510 397,924	16 159 923,084
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	24 489,892	23 870,442	35 777,484
Autres créditeurs divers	8	9 653,175	20 404,092	17 813,427
TOTAL PASSIF		34 143,067	44 274,534	53 590,911
ACTIF NET				
Capital	9	15 347 344,794	15 751 474,580	15 532 905,637
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		566 212,067	579 559,378	148,231
Sommes distribuables de l'exercice en cours		143 904,184	135 089,432	573 278,305
ACTIF NET		16 057 461,045	16 466 123,390	16 106 332,173
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 091 604,112	16 510 397,924	16 159 923,084

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	150 960,196	103 873,984	525 151,854
Revenus des obligations et valeurs assimilées		150 696,392	103 400,809	495 044,959
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		263,804	473,175	30 106,895
Revenus des placements monétaires	11	20 862,078	53 531,152	281 478,029
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		171 822,274	157 405,136	806 629,883
Charges de gestion des placements	12	(24 490,032)	(23 870,442)	(115 507,125)
REVENU NET DES PLACEMENTS		147 332,242	133 534,694	691 122,758
Autres charges	13	(6 079,889)	(6 594,326)	(29 510,953)
Autres produits		0,001	14,902	14,904
RESULTAT D'EXPLOITATION		141 252,354	126 955,270	661 626,709
Régularisation du résultat d'exploitation		2 651,830	8 134,162	(88 348,404)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		143 904,184	135 089,432	573 278,305
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 651,830)	(8 134,162)	88 348,404
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		6 299,960	-	(2 770,190)
Variation plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 378,607	6 664,045	5 224,885
RESULTAT DE LA PERIODE		150 930,921	133 619,315	664 081,404

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

du 01/01/2016 *du 01/01/2015* *Année*
au 31/03/2016 *au 31/03/2015* *2015*

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT

DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Résultat d'exploitation	141 252,354	126 955,270	661 626,709
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 378,607	6 664,045	5 224,885
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 299,960	-	(2 770,190)

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL

Souscriptions

- Capital	5 587 018,500	3 299 151,945	31 602 224,975
- Régularisation des sommes non distribuables	2 418,910	1 010,232	(10 393,025)
- Régularisation des sommes distribuables	241 326,569	140 627,270	925 482,475

Rachats

- Capital	(5 782 442,500)	(2 440 011,132)	(30 954 173,738)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 234,320)	(580,596)	7 552,644
- Régularisation des sommes distribuables	(245 889,208)	(100 867,660)	(1 073 455,953)

VARIATION DE L'ACTIF NET

(48 871,128) 1 032 949,374 673 158,157

ACTIF NET

En début de période	16 106 332,173	15 433 174,016	15 433 174,016
En fin de période	16 057 461,045	16 466 123,390	16 106 332,173

NOMBRE D'ACTIONS

En début de période	157 694	151 115	151 115
En fin de période	155 710	159 837	157 694

VALEUR LIQUIDATIVE

103,124 103,018 102,137

TAUX DE RENDEMENT

0,97% 0,87% 3,56%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016 à D : 12.148.303,213, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% actif net
Obligations et valeurs assimilés				
		11 093 065,500	11 375 463,612	70,84%
Obligations des sociétés				
		9 141 105,500	9 381 938,133	58,43%
EO AIL 2011/1	1 000	20 000,000	20 852,131	0,13%
EO AIL 2012/1	3 000	120 000,000	125 067,541	0,78%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	300 000,000	311 989,180	1,94%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	400 000,000	416 403,498	2,59%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	30 000,000	30 233,617	0,19%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	466 690,000	478 657,002	2,98%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	179 940,000	183 884,127	1,15%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	179 940,000	183 923,930	1,15%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	199 950,000	205 098,746	1,28%
EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	80 000,000	80 436,984	0,50%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	340 000,000	355 430,872	2,21%
EO ATL 2010-2(TMM+ 1%)	3 600	144 000,000	145 655,339	0,91%
EO ATL 2011	2 000	120 000,000	120 786,886	0,75%
EO ATL 2012-1	1 000	40 000,000	41 645,377	0,26%
EO ATL 2012-1	800	32 000,000	33 316,302	0,21%
EO ATL 2013-2	1 000	100 000,000	102 171,803	0,64%
EO ATL 2013-2	500	50 000,000	51 085,902	0,32%
EO ATL 2014-2 CAT B	1 500	120 000,000	126 005,508	0,78%
EO ATL 2014-3	2 000	160 000,000	161 382,120	1,01%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	300 000,000	301 770,492	1,88%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	40 000,000	40 414,426	0,25%
EO TJR LEASING 2012-2	2 000	80 000,000	81 156,722	0,51%
EO TJR LEASING 2015-2 CAT A	2 000	200 000,000	203 298,797	1,27%
EO BTK 2009	1 000	59 975,500	60 225,810	0,38%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	114 290,000	116 461,885	0,73%
EO CIL SUB 2008	4 000	240 000,000	242 928,525	1,51%
EO CIL 2012/1 FIXE	4 000	80 000,000	80 021,041	0,50%
EO CIL 2013/1	250	15 000,000	15 268,525	0,10%
EO CIL 2013/1	130	7 800,000	7 939,633	0,05%
EO CIL 2013/1	170	10 200,000	10 382,597	0,06%
EO HL 2012/1	1 000	40 000,000	41 097,705	0,26%
EO HL 2012/1	1 000	40 000,000	41 097,705	0,26%
EO HL 2013/1	2 000	120 000,000	125 791,475	0,78%
EO HL 2013/2	750	45 000,000	45 233,705	0,28%
EO HL 2013/2	750	45 000,000	45 233,705	0,28%
EO HL 2014/1 CAT A	1 500	120 000,000	123 090,098	0,77%
EO HL 2014/1 CAT A	1 000	80 000,000	82 060,066	0,51%
EO HL 2015/1	3 000	300 000,000	306 479,738	1,91%
EO HL 2015/2	3 500	350 000,000	350 234,740	2,18%

EO HL 2015/2	500	50 000,000	50 033,534	0,31%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	40 000,000	41 488,087	0,26%
EO TL 2011/2	1 000	20 000,000	20 403,170	0,13%
EO TL 2012/2	1 000	40 000,000	40 424,131	0,25%
EO TL 2011/3	2 000	40 000,000	40 322,230	0,25%
EO TL 2012-1	2 500	100 000,000	104 140,328	0,65%
EO SUB TL 2013 /2 CAT A	1 000	60 000,000	60 539,803	0,38%
EO TL 2014-1	1 000	80 000,000	84 268,066	0,52%
EO TL 2014/2	3 000	240 000,000	244 277,508	1,52%
EO UIB 2009/1	2 000	119 960,000	123 695,148	0,77%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	200 000,000	206 031,475	1,28%
EO UIB 2011/2	4 000	171 360,000	172 730,131	1,08%
EO SUB UIB 2015	7 000	700 000,000	732 608,525	4,56%
EO BTE 2011	1 000	60 000,000	60 406,111	0,38%
EO EL WIFAK 2013	1 000	60 000,000	63 046,820	0,39%
EO UNIFACTOR 2013	1 500	90 000,000	92 340,984	0,58%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	100 000,000	100 586,230	0,63%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	100 000,000	100 563,017	0,63%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	200 000,000	209 963,716	1,31%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	300 000,000	314 945,574	1,96%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	1 000 000,000	1 024 909,290	6,38%
Bons du trésor assimilables		1 951 960,000	1 993 525,479	12,41%
BTA 6,75 07/2017	500	496 850,000	516 526,712	3,22%
BTA 5,5 10/2020	700	672 770,000	687 199,589	4,28%
BTA 5,75 01/2021	300	291 060,000	294 046,850	1,83%
BTA 5,3% 01/2018	500	491 280,000	495 752,328	3,09%
Titres des Organismes de Placement Collectif		751 341,894	772 839,601	4,81%
Titres des OPCVM		728 134,594	749 502,394	4,67%
FINA O SICAV	2 350	244 023,401	245 887,550	1,53%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	112 532,706	0,70%
SICAV AXIS TRESORERIE	34	3 659,329	3 687,368	0,02%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	35 525,000	0,22%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 695,000	0,17%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 475,000	0,33%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 915	201 624,460	203 541,520	1,27%
SANADET SICAV	630	67 173,920	69 158,250	0,43%
Fonds commun de créances		23 207,300	23 337,207	0,15%
FCC BIAT CREDIMMO 1 P2	100	23 207,300	23 337,207	0,15%
TOTAL		11 844 407,394	12 148 303,213	75,66%
Pourcentage par rapport à l'Actif				75,49%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016 à D : 998.961,496 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2016	% Actif net
Certificats de dépôt	1 000 000	998 846,111	98 961,496	6,22%
Certificat de dépôt ATB au 10/04/2016 à 5,2%	1 000 000	998 846,111	998 961,496	6,22%
TOTAL	1 000 000	998 846,111	998 961,496	6,22%
Pourcentage par rapport au total des actifs				6,21%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/03/2016 à D : 9,175 contre D : 11.332,703 au 31/03/2015 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	-	10 465,309	13 323,593
Intérêts sur obligations à recevoir	-	-	49,315
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	9,175	867,394	3 228,435
Total	9,175	11 332,703	16 601,343

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2016 à D : 24.489,892 contre D : 23.870,442 au 31/03/2015 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du dépositaire	1 466,780	1 454,760	5 899,860
Rémunération du gestionnaire	23 023,112	22 415,682	29 877,624
Total	24 489,892	23 870,442	35 777,484

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2016 à D : 9.653,175 contre D : 20.404,092 au 31/03/2015 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	477,695	10 128,122	8 500,120
CMF	1 296,980	1 582,641	1 504,978
Autres	7 878,500	8 693,329	7 808,329
Total	9 653,175	20 404,092	17 813,427

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2016 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2015

Montant	15 532 905,637
Nombre de titres	157 694
Nombre d'actionnaires	419

Souscriptions réalisées

Montant	5 587 018,500
Nombre de titres émis	56 721
Nombre d'actionnaires nouveaux	38

Rachats effectués

Montant	(5 782 442,500)
Nombre de titres rachetés	(58 705)
Nombre d'actionnaires sortants	(42)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	184,590
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 378,607
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	6 299,960

Capital au 31-03-2016

Montant	15 347 344,794
Nombre de titres	155 710
Nombre d'actionnaires	415

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 150.960,196 pour la période allant du 01.01.2016 au 31.03.2016, contre D : 103.873,984 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i> - intérêts	127 559,954	87 851,220	416 373,152
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i> - intérêts (BTA)	23 136,438	15 549,589	78 671,807
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i> - Dividendes	-	-	28 507,111
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i> - intérêts	263,804	473,175	1 599,784
Total	150 960,196	103 873,984	525 151,854

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2016 au 31.03.2016 à D : 20.862,078, contre D : 53.531,152 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	-	16 140,286	26 828,241
Intérêts des dépôts à vue	8 223,520	11 284,240	57 494,331
Intérêts des certificats de dépôts	9 280,078	26 106,626	160 919,603
Intérêts des pensions livrées	3 358,480	-	36 235,854
Total	20 862,078	53 531,152	281 478,029

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 24.490,032, contre D : 23.870,442 pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Commission de gestion de la CGI	23 023,112	22 415,682	109 607,265
Rémunération du dépositaire	1 466,920	1 454,760	5 899,860
Total	24 490,032	23 870,442	115 507,125

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 6.079,889, contre D : 6.594,326 pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Honoraires commissaire aux comptes	2 113,384	2 095,920	10 104,204
Redevance CMF	3 902,228	4 483,139	19 310,790
Autres	64,277	15,267	95,959
Total	6 079,889	6 594,326	29 510,953

Note 14 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.